

Rapport d'activité 2005

STATEC

Table des matières

Introduction	4
Division A - Services généraux	6
1 Unité A1 – Centralisation statistique et diffusion	6
1.1 Publications	6
1.2 Divers.....	7
2 Unité A2-Informatique	8
2.1 Bilan 2005	8
3 Unité A3 - Ressources humaines-Comptabilité.....	11
3.1 Comptabilité–Budget	11
3.2 Personnel	12
3.3 Projets 2006	13
4 Unité A4 - Répertoire des entreprises	15
4.1 Rapport 2005	15
5 Unité A5 – Bibliothèque et formation.....	18
5.1 Formation continue.....	18
5.2 Bibliothèque.....	18
6 Unité A6 - Centrale des bilans.....	19
6.1 Bilan de l'année 2005	19
Division B - Statistiques sociales	21
1 Unité B1 - Prix à la consommation – Bâtiment et logement	21
1.1 Bilan de l'année 2005	21
2 Unité B2 - Marché du travail.....	24
2.1 Bilan de l'année 2005	24
3 Unité B3 - Population	27
3.1 Bilan de l'année 2005	27
Division C - Comptes nationaux, conjoncture, statistiques d'entreprises.....	31
1 Unité C1 – Rapport d'activité 2005.....	31
1.1 Activités de production de chiffres.....	31
1.2 Travaux d'analyse	34
1.3 Résultats	36
2 Unité C2 - Conjoncture et prévisions.....	36
2.1 Production de statistiques	36
2.2 Travaux d'analyse	38

2.3	Communications	42
3	C3 - Statistiques structurelles d'entreprises	44
3.1	Production de données statistiques	44
4	Unité C4 - Statistiques à court terme	44
4.1	Industrie (hors Construction)	44
4.2	Construction.....	45
4.3	Commerce de détail et autres services	45
5	Unité C5 – Transports et agriculture	46
5.1	Transports et agriculture	46
5.2	Parc automobile.....	47
5.3	Statistiques agricoles	47
6	Unité C6	48
6.1	Statistiques de la société de l'information	48
6.2	Statistiques de la recherche et du développement et de l'innovation	48
6.3	Tourisme	49
	Division D - Statistiques économiques extérieures	50
1	Objectifs et défis transversaux des statistiques économiques extérieures (SEE) . 50	
1.1	Avancement des échéances de publication.....	50
1.2	Simplification administrative.....	50
1.3	Qualité statistique et coût de production	51
1.4	Inclusion des sociétés de participation financière	51
1.5	Implications des travaux d'harmonisation au plan international	52
1.6	Publication des résultats et études	52
2	Unité D1 – Commerce extérieur	53
2.1	Nouveautés 2005	53
2.2	Evaluation des objectifs stratégiques 2005.....	53
3	Unité D2 - Investissements directs étrangers	55
4	Unité D3 - Balance des paiements – Collecte	56
4.1	Nouveautés, Etudes réalisées	56
4.2	Evaluation des objectifs stratégiques fixés en 2005	56
5	Unité D4 - Balance des paiements - Production	57
5.1	Nouveautés 2005	57
5.2	Etudes réalisées 2005	57
5.3	Evaluation des objectifs stratégiques fixés en 2005	57

Introduction

L'année 2005 est marquée par la Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne. Depuis la réalisation de l'Union économique et monétaire, l'introduction de l'euro et l'élargissement, la statistique communautaire a littéralement explosé. Le nombre de règlements communautaires en matière statistique ne diminue plus. Entre janvier et juin 2005, le Luxembourg a hérité d'une douzaine de textes en procédure ou en discussion à l'ordre du jour du groupe de travail «Statis» du Conseil. Le STATEC, qui a présidé aux travaux du groupe statistique, avait fixé comme priorité le règlement amendé sur la procédure en matière de «déficits excessifs (2103/2005)». En effet, ce règlement s'inscrit dans la réforme du Pacte de Stabilité et de Croissance et vient renforcer la crédibilité de la statistique budgétaire européenne. L'équipe «présidence» du STATEC a également prêté main forte à la direction générale des études économique du Ministère de tutelle -le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur- en particulier à l'Observatoire de la Compétitivité, dans le lancement de la nouvelle «Stratégie de Lisbonne» et la rédaction du Plan National de Réforme «Innovation et Plein emploi» adopté par la Chambre des Députés.

Au cours de l'année 2005, le STATEC a poursuivi son programme de production de données statistiques national et communautaire, largement exposé dans le présent rapport. Si les statisticiens ont réussi à combler quelque peu l'écart avec les obligations statistiques communautaires, les objectifs ambitieux fixés pour l'année 2005 n'ont pas pu être atteints. Le programme de production statistique national pour 2006 a donc été réduit afin de le rendre plus réaliste et de tenir compte des contraintes en ressources humaines.

Le STATEC a continué à développer sa capacité d'analyse aussi bien au niveau micro et macro-économique grâce à des projets communs avec les Centres des recherches publics et les universités. La coopération renforcée avec le CRP-Henri Tudor, grâce à l'aide de l'Observatoire de la Compétitivité, a permis de lancer un programme de recherche international dans les domaines fondamentaux de l'économie de la connaissance: productivité, innovation et l'entrepreneuriat.

L'accessibilité des données brutes et des études a été facilitée avec l'aide du Portail www.statistiques.public.lu, géré par le STATEC, qui regroupe et fédère toutes les statistiques produites aussi bien par la BCL, les départements ministériels et les administrations, les centres de recherche et Eurostat.

Le STATEC s'attache à développer la communication des données de base ainsi que ses analyses en diversifiant l'offre de produits. Le lancement des documents de travail spécialisés («Economie et statistiques, working papers») a pris son essor et le premier livre complet populaire sur l'économie luxembourgeoise baptisé «Kaléidoscope», ouvrage distribué en librairie, s'adresse à une clientèle de non spécialistes.

Les outils économétriques de prévision (court terme et moyen terme) et d'analyse (micro et macro économiques) utilisés par le STATEC sont peaufinés et complétés grâce à des formations spécifiques des agents et aux collaborations avec des instituts de recherche.

Malgré les règlements communautaires adoptés par le Conseil de l'Union européenne, dont la collecte pèse hélas souvent sur les entreprises, le STATEC s'est efforcé systématiquement de réduire la charge statistique. A long terme, c'est l'usage de la statistique administrative qui permettra de réduire sensiblement la charge des

entreprises. A cet égard, la Centrale des Bilans a valeur de symbole: sa réalisation soulagera les entreprises de manière très considérable. Ce projet jouit d'une priorité absolue.

Le climat de travail de l'ensemble des agents du STATEC revêt une importance primordiale. Celui-ci a beaucoup pâti des conditions de travail insuffisantes dans les nouveaux locaux du Centre Administratif Pierre Werner. De plus, le manque de ressources humaines, met sous pression permanente des statisticiens tenus de respecter des délais très stricts de livraison et de publication. Pour accompagner la croissance de l'organisation et optimiser les missions, le STATEC a lancé le programme «Travaillons ensemble», destiné aux chefs d'unité, ainsi que le programme d'assurance qualité CAF avec le soutien du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

Division A - Services généraux

1 Unité A1 – Centralisation statistique et diffusion

1.1 Publications

1.1.1 Réalisations en 2005

Signalons les faits saillants suivants :

- Le site du STATEC se trouve dans une phase transitoire. La page d'accueil sert actuellement comme page de réorientation vers le « Portail des statistiques » ou vers des pages thématiques de l'ancien site. Un nouveau site de présentation du STATEC est en voie d'élaboration. Le portail statistique (www.statistiques.public.lu) est visité en moyenne plus de 600 fois par jour. Le service de diffusion électronique des communiqués de presse compte actuellement 605 abonnés.
- Au « Bulletin du Statec » sont parues des études spécifiques sur les technologies de l'information et de la communication, les projections démographiques et la démographie des entreprises.
- Le STATEC a rencontré un grand intérêt du public aux journées du livre à Walferdange en novembre 2005.
- Un des principaux défis en 2005 a été la réalisation du Kaléidoscope de l'économie luxembourgeoise qui a été prêt pour le sommet de l'Union européenne en juin 2005. Compte du grand succès qu'a connu cette publication, un kaléidoscope sortira dorénavant tous les ans,.
- Quatre cahiers économiques sont sortis en 2005 (N°97-Innovation ; N°98-Compétitivité ; N°99-Rapport Travail et cohésion sociale et N°100-Salariés frontaliers).
- Dans le cadre de la collaboration transfrontalière, une première étape dans l'élaboration d'un portail statistique pour la Grande Région, alimenté par une nouvelle base de données, a été entamée. Une première publication émanant de cette base a été un dépliant « Statistiques en bref de la Grande Région », présenté au public le 21 février 2006.

1.1.2 Projets pour 2006

- Le « Portail Statistique » a été mis en ligne le 8 décembre 2004 dans la version française. En 2006 il existera en langues anglaise et allemande. Progressivement, les administrations de l'État, qui produisent des données et des publications statistiques, seront associées au portail.

- Une nouvelle version du site propre du STATEC sera mise en ligne. Ce site a pour objectif de présenter le STATEC et de fournir toutes les informations nécessaires pour les déclarants (ménages et entreprises).
- Dans la série « Bulletin du STATEC » paraîtront les résultats d'études qui sortent de la liste des thèmes habituels:
 - Activités illégales liées à la drogue
 - Les indicateurs de salaires
- Une deuxième édition du Kaléidoscope sera préparée avec le concours d'un éditeur privé.
- Dans la série des cahiers économiques, 5 nouvelles études sont annoncées pour 2006 :
 - Modux (Modèle économétrique du Luxembourg)
 - Rapport sur la compétitivité du Luxembourg
 - Le marché du travail luxembourgeois est-il segmenté? Enseignements de l'ESS2002
 - L'indice trimestriel du coût de travail. Méthodologie et résultats
 - « Gender pay gap », indices de cohésion sociale
- Une nouvelle édition de la brochure de présentation du STATEC (En savoir plus sur le STATEC) sortira en 2006.
- Le lancement du portail Grande Région Saar - Lor - Lux - Rhénanie-Palatinat – Wallonie est prévu pour novembre 2006.

1.2 Divers

1.2.1 Intranet

L'utilisation de l'intranet s'est généralisée au sein du STATEC. Le contenu est mis à jour quotidiennement. Il est prévu d'installer un nouveau logiciel, avec de nouvelles fonctionnalités, en 2006. Les animateurs intranet des différentes divisions ont été impliqués dans le choix du nouvel outil, ce qui leur permettra de participer plus activement dans la publication d'informations sur l'intranet à l'avenir.

1.2.2 Statistiques régionales

Dans le cadre du programme Urban Audit II, les données statistiques rétrospectives sur les conditions de vie dans la ville de Luxembourg et les zones périurbaines (pour les années 1991 et 1996) ont été collectées et transmises à Eurostat. Le CEPS/Instead, qui est associé à ce projet, a rédigé le rapport définitif de l'opération. Une nouvelle collecte des variables (année de référence : 2004) est prévue en 2006.

1.2.3 Mesures de communication

En 2005, le STATEC a diffusé 64 communiqués de presse. Il a organisé 10 conférences de presse et a participé à toute une série de conférences, colloques et

séminaires. La participation à la foire du livre à Walferdange est devenue une tradition. Une première journée de la presse a été organisée en mai 2005. Elle a connu un grand succès et permis à la presse d'avoir une meilleure vue (l'on pourrait dire derrière les coulisses) sur le processus de production des statistiques. Ces activités d'ouverture et de communication vers l'extérieur doivent se poursuivre en 2006.

2 Unité A2-Informatique

Après une année 2004 marquée par des changements dans la structure de l'unité informatique ainsi que par le déménagement dans nos nouveaux locaux, 2005 devait être l'année de la consolidation et du lancement de quelques grands projets. Cela fut le cas bien que l'unité informatique ait dû faire face à une série de pannes matérielles sans précédent. Malgré ces impondérables, le bilan de l'année passée est positif.

2.1 Bilan 2005

2.1.1 Structure de l'unité informatique

La charge de travail dans l'unité est restée très élevée et, malgré un renforcement en fin d'année, de nouvelles ressources seraient les bienvenues afin de consolider la structure de l'équipe. Ainsi avec le développement des applications Internet et les retombées de la centrale des bilans, l'engagement d'au moins un expert dans le domaine des services Web, de la sécurité et des bases de données va, sans doute, devenir une nécessité.

2.1.2 Développement d'applications pour les unités du STATEC

- Intrastat/Extrastat

Ce projet de développement est en fait composé de plusieurs modules :

- Intrastat : le projet est toujours en cours et se poursuivra encore durant l'année 2006. Le cahier des charges a été étendu et on en arrive maintenant au développement d'un tout nouveau système avec des fonctionnalités totalement inédites.
- Extrastat : Le volet va aussi se poursuivre en 2006 et va suivre les changements d'Intrastat.
- IWF (Intrastat Web Forms) : La firme mandatée par Eurostat a pris du retard dans la livraison du produit. Le STATEC a pourtant participé activement au débogage de cette application. La version définitive est attendue pour les premiers mois de 2006, nous soumettrons alors le produit à des tests de sécurité afin de juger s'il est apte à passer en production.

- IPC électronique

En raison de contraintes techniques et organisationnelles le projet de développement d'une application IPC sur ordinateur de poche a été mis en attente.

Des modifications ont été apportées à l'application IPC existante afin de répondre aux nouvelles exigences d'Eurostat.

- Enquête budget des ménages

L'application EBM a été réalisée dans les délais par l'unité informatique et avec le logiciel Blaise. L'utilisation des Tablet-PCs n'a pas été retenue par l'unité B3 qui a préféré demander à l'unité informatique un système classique.

- Répertoire des entreprises

Une application de matching a été développée par l'unité informatique afin de réaliser la concordance entre les données du Répertoire et différents annuaires. Cette application va être utilisée par les membres de l'unité A4 afin d'intégrer les numéros de téléphone dans la base de données.

- Gestion des publications et des stocks

Pour mieux répondre aux besoins internes du STATEC, l'unité informatique a décidé de développer une nouvelle application qui sera opérationnelle pour le début de l'année 2006.

- Tourisme

Un nouveau module a été écrit par l'unité informatique et intégré à l'application existante. Celui-ci permet d'obtenir des statistiques (issues de la base de données Tourisme) qui nécessitaient, par le passé, des manipulations manuelles fastidieuses.

2.1.3 Modernisation de front-office (PCs des utilisateurs)

La modernisation de notre parc de machines s'est poursuivie avec l'attribution d'une trentaine de nouveaux PCs ainsi que le remplacement d'un certain nombre d'écrans. En ce qui concerne les applications, le remplacement des logiciels anciens se poursuit avec succès (nouveau navigateur, nouveau client mail, ...).

2.1.4 Modernisation de notre infrastructure : réseau / serveurs

En ce qui concerne l'architecture des serveurs, nous avons respecté les objectifs fixés. L'infrastructure a été modernisée par l'extension de notre réseau de stockage SAN (Storage Area Network) et par la mise en place d'outils de type KVM permettant de prendre le contrôle des écrans/claviers/souris de nos serveurs. Grâce à ces outils, la rationalisation de l'espace a été grandement améliorée dans nos racks informatiques.

Nous avons réalisé l'acquisition d'un serveur de sauvegarde, disposant d'une très grande capacité disque (2 Terabytes) pour stocker les backups des PCs de notre réseau. Cette machine a déjà été largement utilisée (cf. point suivant).

2.1.5 Backups des PCs

L'unité informatique a fait de gros efforts pour sauvegarder les données stockées sur les disques PC. Un nouveau système de sauvegarde a été développé entièrement en interne et avec des produits open-source gratuits permettant de protéger sans frais supplémentaires un tiers du parc PC.

2.1.6 Augmentation de la sécurité

Un serveur antivirus a été installé au sein du STATEC. Celui-ci permet de superviser le déploiement et la remontée des alertes pour l'ensemble de notre parc de machines. Ainsi, nous sommes plus proactifs en ce qui concerne les risques liés aux virus. Nous avons aussi mis en place un système de distribution automatique des mises à jour de Windows afin d'augmenter le niveau de sécurité de nos PCs.

Pour ce qui est du réseau, comme prévu dans nos objectifs, la DMZ (zone démilitarisée) a été réorganisée avec un renforcement de la sécurité.

Toujours dans le cadre du réseau, une nouvelle politique d'attribution des adresses internes a été implémentée afin de garantir plus de sécurité vis-à-vis d'équipements étrangers.

2.1.7 Nouveaux services proposés aux utilisateurs

Comme prévu, un service de « Mini GED » (gestion électronique de documents) a été implanté par l'unité informatique afin de constituer le dossier de presse électronique. Cette application est en production depuis plusieurs mois et permet de constituer une base de données centrale alimentée avec les documents scannés sur notre photocopieuse.

Dans le domaine Web, une étude a été menée afin de remplacer notre Intranet actuel. Un nouvel outil a été sélectionné et sera mis en production en 2006. L'unité informatique a aussi installé une petite salle de formation interne dans les locaux du STATEC.

2.1.8 Liaisons Eurostat

L'application Edamis qui remplace Statel/Stadium a été mise en production au STATEC. Elle s'est montrée fiable et permet maintenant de réaliser des transmissions décentralisées. Il n'est plus nécessaire de passer par l'unité informatique, mais chaque personne habilitée peut maintenant réaliser la transmission à partir de son poste de travail.

Nous allons poursuivre dans ce sens et ainsi Edamis deviendra le moyen unique de transfert des données vers Eurostat. Nous examinerons la possibilité de formater

l'ensemble des flux transmis via un standard demandé par Eurostat (Gesmes ou SDMX).

3 Unité A3 - Ressources humaines-Comptabilité

3.1 Comptabilité-Budget

3.1.1 Budget des recettes

Recettes abonnements

Recettes 2003 (sv. décompte)	24.875,35 EUR
Recettes 2004 (sv. décompte)	18.099,17 EUR
Recettes 2005 (prévision)	29.482,29 EUR

En 2005, le STATEC a adapté les prix des publications au prix de revient augmenté des frais d'envoi.

Recettes commission européenne

Les recettes du STATEC en provenance des conventions de subvention avec Eurostat doivent être versées directement à la Trésorerie de l'Etat (cf. circulaire du Ministre du Trésor et du Budget en date du 9 mai 2001).

Recettes comptabilisées Trésorerie par contrats annuels	Nombre de contrats	Montant
Situation mars 2006		
Contrats conclus en 2003	9	227.681,45* EUR
Contrats conclus en 2004	12	135.291,25* EUR
Contrats conclus en 2005	11	0* EUR

*provisoire-décomptes en suspens

3.1.2 Budget des dépenses

Structure du budget du STATEC

Année	BUDGET Total en EUR	Personnel en %	Fonctionnement en %	Etudes et experts en %	Informatique en %
2003	9.654.917	68	19	10	3
2004	10.630.444	72	12	12	4
2005	11.165.591	72	11	13	4
2006	12.592.201	70	11	16*	3

*y compris études et mise en oeuvre partielle de la Centrale des Bilans

Frais de route

L'article budgétaire est géré par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur.

	Dépense
Année 2003	51.734,16 EUR
Année 2004	71.492,27 EUR

Année 2005	62.716,13 EUR
------------	---------------

Frais de réception

L'article budgétaire est géré par le Ministère d'Etat.

	Dépense
Année 2003	4.711,03 EUR
Année 2004	12.296,69 EUR
Année 2005	5.000,73 EUR

3.2 Personnel

Situation au 1^{er} janvier 2006

STATUT - CARRIERE	NOMBRE	Femmes	Hommes
Sous-total effectif statut du fonctionnaire	62	24	38
Sous-total effectif statut de l'employé permanent et temporaire	77	45	32
Sous-total effectif auxiliaire	14	2	12
TOTAL	153	71	82

3.3 Projets 2006

- Projet « Sigep »

Le projet SIGEP concernant la gestion des dossiers personnels est en phase de test sur le module de la formation continue. Le MFPRA assure la progression continue du projet et les administrations et services de l'Etat devront adhérer au système vers la fin de la décennie au plus tard. Le MFPRA organise régulièrement des workshops, des réunions sur les avancements des travaux. Le STATEC entrera en phase pilote en 2006/2007.

- Projet « Job description »

Le MFPRA demande aux administrations et services de l'Etat d'établir une description des tâches liées à chaque poste dans le cadre de la promotion de la formation continue. Ceci permettra évidemment une gestion plus efficace des ressources humaines.

Le poste de travail est l'élément essentiel de cette identification et analyse des besoins en formation continue. S'il y a besoin de formation, c'est qu'il existe une problématique relative au poste de travail (sauf pour les besoins concernant les demandes personnelles : demandes de formation sans lien immédiat avec le poste de travail).

Ainsi, pour une identification et analyse efficaces des besoins, il convient d'établir un référentiel de compétences lié au poste de travail en question (ce qui est requis pour le poste) :

Les connaissances (savoir) ;
Les compétences (savoir-faire) ;
Les attitudes (savoir-être).

Les descriptions des postes seront centralisées au bureau des ressources humaines du STATEC.

- Projet « Entretien collaborateur »

La loi du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat telle qu'elle a été modifiée stipule à l'article 34:

« Des entretiens ont lieu à des intervalles réguliers entre les chefs d'administration ou leurs délégués d'une part, et les agents dont ils ont la responsabilité d'autre part afin de promouvoir le dialogue, d'établir des objectifs communs et de faire le point sur le travail accompli ».

L'entretien permet aux interlocuteurs d'échanger des informations dont ils ont besoin pour accomplir leurs tâches respectives, informations relatives aux activités, aux objectifs, aux résultats, aux petits problèmes quotidiens, informations vitales au bon fonctionnement et à l'organisation de l'administration. L'entretien permettra de débloquer d'éventuelles situations conflictuelles existantes.

L'entretien n'a pas pour objectif de maximiser le rendement du personnel, mais de l'inviter à faire consciencieusement et rationnellement son travail quotidien.

Les résultats des entretiens-collaborateurs seront centralisés au niveau des quatre divisions du STATEC. Le bureau des ressources humaines centralisera les comptes rendus et les calendriers des chefs de division et des chefs d'unités sur le déroulement des entretiens.

- Projet « SAP/SIFIN »

Le MFPRA organise régulièrement des formations en SAP.

En 2006, le STATEC essayera d'implémenter la comptabilité analytique par unité.

- Projet « Qualité – CAF »

Le MFPRA a ouvert en date du 1^{er} juin 2005 le 2^e événement européen dénommé CAF (*Common Assessment Framework*), organisé par la Présidence luxembourgeoise ensemble avec l'Institut européen d'administration publique dans le cadre de la coopération des fonctions publiques au sein du réseau européen des administrations publiques.

L'événement a permis de faire le point et d'échanger les expériences en matière d'utilisation du modèle CAF, grille commune d'évaluation de la qualité dans les administrations européennes.

La promotion par le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative du modèle CAF comme instrument pour aider les organisations publiques à utiliser les techniques du management par la qualité pour améliorer leurs performances et accroître la satisfaction des usagers fait partie du chantier de modernisation de la réforme administrative.

Ce modèle global devrait fournir un bon diagnostic du fonctionnement de l'organisation qui l'applique. Il devra aussi soutenir de façon utile la gouvernance électronique.

Le MFPRA assurera le soutien et la coordination du processus d'autoévaluation durant la phase pilote.

Le responsable de la promotion du modèle « Common Assessment Framework » au MFPRA, viendra présenter le modèle et les objectifs stratégiques du projet au planning mensuel du 20 mars 2006.

- Projet « Travaillons ensemble »

Le STATEC démarre le projet « Travaillons ensemble » en 2006.

Le STATEC désire sensibiliser son cadre dirigeant aux besoins et attentes de l'Administration d'aujourd'hui.

Le service public doit faire preuve de son efficacité, c.-à-d. de sa capacité à remplir les missions qui sont les siennes, à atteindre les objectifs qui lui sont assignés. Le STATEC ne peut guère espérer accroître fortement (20 personnes nécessaires) ses ressources dans les années à venir. Il devra au contraire apprendre, dans certaines unités, à redéployer ses équipes. L'efficacité et l'efficience, aujourd'hui, passent par la capacité des responsables à mobiliser l'intelligence de tous dans les services.

Par l'instauration du comité de coordination pour la modernisation de l'Etat et l'approbation du plan directeur de la gouvernance électronique le MFPRA met en évidence qu'il souhaite l'évolution voire le changement de la culture administrative.

Chaque service public doit conduire lui-même ces changements : adéquation de ses missions, refonte de ses structures, preuve de son efficacité, amélioration de son

efficience. Ces mutations passent par le développement des compétences managériales des cadres.

Le STATEC s'est adressé à un consultant externe en vue de l'établissement d'un plan d'action sur deux ans :

Phase I

1. Formation des chefs d'unités par le biais de 6 journées de formation

- Le rôle du chef d'unité au sein du STATEC (1 journée)
- La communication et l'assertivité (2 journées)
- Le leadership situationnel et la délégation (1 journée)
- Le fonctionnement d'une équipe (1 journée)
- L'organisation personnelle et la gestion du temps (1 journée)

2. Coaching individuel du Directeur et des quatre chefs de division en vue de développer leurs compétences, d'enrichir les habilités professionnelles et d'acquérir des connaissances à travers la pratique et la réflexion sur le travail.

Phase II

3. Définition et mise en place d'une Charte de valeurs au sein du STATEC

Les objectifs sont de promouvoir la culture de l'organisation et de :

sensibiliser les fonctionnaires et employés à certaines attitudes-clé en matière de collaboration et d'action ;

de développer la communication et le dialogue à tous les niveaux ;

de fédérer le personnel autour de valeurs communes.

- Projet « STATEC 2009 »

Nouvelle loi cadre

Un avant-projet de loi avec plein d'orientations clés est en voie d'élaboration.

Projet de loi relatif à l'ouverture du cadre de la carrière supérieure du STATEC

Le projet de loi relatif à l'ouverture du cadre de la carrière supérieure est dans la procédure législative.

L'article 2, alinéa 2, de la loi modifiée du 9 juillet 1962 portant institution d'un Service central de la statistique et des études économiques dispose que « *le nombre total des conseillers économiques, des conseillers économiques adjoints, des chargés d'études principaux, des chargés d'études et des stagiaires ayant le titre d'attaché économique ne pourra dépasser onze unités* ».

L'abrogation de cet alinéa offrira aux employés de la carrière S du STATEC une perspective de fonctionnarisation et contribuera à éviter des tensions sociales qui ne manqueront pas de se faire sentir si la situation actuelle perdure. Il va sans dire que tout employé S désirant accéder à la carrière supérieure des fonctionnaires du STATEC devra se soumettre à la procédure de recrutement en vigueur, c'est-à-dire passer avec succès l'examen-concours et l'examen de fin stage.

4 Unité A4 - Répertoire des entreprises

4.1 Rapport 2005

La mission de l'unité A4 est d'une part, la gestion de la banque de données « Répertoire des entreprises » (règlement (CEE) n°2186/93 du Conseil), et d'autre part, d'assurer la classification des entreprises par activité économique en utilisant la nomenclature NACE¹. A part cette mission principale, l'unité A4 participe également à deux projets pilotes européens (Démographie des entreprises, Facteurs de succès) dont le dernier a été entamé au courant de l'année écoulée.

- Classification des unités légales par activité économique (code NACE)

L'activité principale de l'unité consiste dans l'attribution du code NACE aux nouvelles unités légales² et toutes les tâches y rattachées (p. ex. recherches, encodages, contrôles,...). A titre indicatif, 9.667 unités ont été classifiées depuis le début de l'année sur base des informations reçues de notre enquête mensuelle sur les activités économiques (ou de toutes autres sources d'informations). Sur la même période une mise à jour du code NACE (changement d'activité) était nécessaire pour 448 cas.

Afin de garantir la qualité du classement opéré, les codes NACE attribués sont confirmés (en partie) pour la première fois depuis le début de l'année permettant ainsi un « feedback » de la part des entreprises concernées. Sur les 2.342 unités ayant reçu une confirmation, 107 codes ont été rectifiés ou rajoutés (activités secondaires) sur demande des entreprises concernées.

Une consultation via Internet des codes NACE attribués aux unités légales sera possible début 2006.

- Gestion de la banque de données « Répertoire des entreprises »

A part la mise à jour mensuelle de la banque de données via l'accès aux fichiers administratifs existants (Centre informatique de l'Etat, Administration de l'Enregistrement, Sécurité Sociale), toutes les applications informatiques existantes y relatives ont été reprogrammées en SAS (au lieu de SPSS). Dans le même contexte, une nouvelle solution pour le traitement des matricules « désactivés » a été adoptée, de même qu'une mise à jour exceptionnelle des noms et adresses des unités légales non enregistrées auprès de l'Administration de l'Enregistrement.

4.1.1 Groupe de travail « Entreprises »

L'avancement des travaux du groupe de travail « Entreprises » (avec la participation de membres d'autres unités) ayant pour objectif d'analyser et de finaliser le traitement statistique des entreprises « complexes » était plus lent que prévu. D'une part, le calendrier très chargé des membres du groupe n'a pas permis de poursuivre régulièrement les travaux envisagés, et d'autre part, la collecte des informations permettant une analyse adéquate des cas traités était plus difficile que prévue.

4.1.2 Projet « Démographie des entreprises »

¹ Nomenclature des Activités économiques dans la Communauté Européenne

² Soit une personne morale, soit une personne physique exerçant une activité économique

L'unité A4 a continué à participer au projet « Démographie des entreprises » lancé par Eurostat après le Conseil de Lisbonne en 2000 (la participation des Etats membres étant volontaire). A part la mise à jour des applications permettant l'assemblage des données, la plus grande partie du temps a été investi dans la qualité des données.

4.1.3 Projet « Facteurs de succès »

Le projet « Facteurs de succès » constitue une suite du projet « Démographie des entreprises » et vise à étudier un échantillon (920 entreprises) d'entreprises créées en 2002 et encore actives en 2005 (Profil de l'entrepreneur initial, Situation actuelle de l'entreprise, Plans pour le futur). On a participé aux deux réunions organisées par Eurostat en vue d'élaborer le questionnaire de l'enquête. La pertinence de celui-ci a été testé sur un échantillon réduit de 50 entreprises. L'enquête proprement dite fut lancé en juillet 2005. Trois rappels ont été envoyés entre-temps aux non-répondants. Des résultats préliminaires furent déjà présentés au sein de l'Observatoire de la Compétitivité et plus récemment au Colloque « Entrepreneuriat et esprit d'entreprise ».

4.1.4 Mise à jour des données sur les unités locales

La dernière mise à jour datant de 2002, une révision des données existantes était incontournable vu les exigences du règlement de la Commission Européenne sur la gestion des « Répertoires d'entreprises », mais également pour pallier à une demande accrue de données sur l'emploi salarié par commune. Plus de 300 entreprises ont été contactées (y compris certaines Administrations publiques) pour collecter les informations nécessaires. Les travaux en cours seront achevés en janvier 2006 (contrôles à effectuer, assemblage et importation des données dans la banque de données).

4.1.5 Publications

Les travaux de préparation pour notre publication annuelle « Répertoire des entreprises luxembourgeoises » ont débutés en juillet de sorte qu'une version excel était disponible en octobre 2005. La version imprimée (alphabétique/systematique) étant sortie en novembre, une version pdf téléchargeable sur Internet était disponible dès octobre.

Les résultats obtenus pour la période 1997-2001 et la méthodologie appliquée pour le projet « Démographie des entreprises » ont fait l'objet d'une publication dans le cadre d'un bulletin du STATEC en mois de mars 2005.

5 Unité A5 – Bibliothèque et formation

5.1 Formation continue

5.1.1 Bilan

En 2005 les projets de service (cours destinés aux agents du STATEC) étaient les suivants:

- Initiation aux techniques statistiques
- Le modèle macro-économique Modux
- Le modèle économétrique multinational et le logiciel de macro-simulation MacSim
- Dépouillement et analyse des questionnaires d'enquêtes du STATEC
- L'ordinateur en réseau - Introduction au réseau informatique du STATEC pour personnel entrant
- Méthodologie de programmation - Cours d'initiation
- Utilisation de l'outil Excel au sein du STATEC

A ces cours, on peut ajouter :

- 3 cours d'une journée sur la fiscalité organisés au STATEC;
- les cours assurés par des agents du STATEC et organisés dans le cadre de la formation continue générale de l'INAP (plusieurs cours Excel et 1 cours sur l'économie luxembourgeoise)

Les demandes de participation:

En 2005:

- 130 demandes de participation ;
- 15 refus (le pourcentage de refus est très faible par rapport à la moyenne)
- environ la moitié des demandes de participation concerne les "projets de service" du STATEC

5.2 Bibliothèque

³ Nomenclature des Activités économiques dans la Communauté Européenne

⁴ Soit une personne morale, soit une personne physique exerçant une activité économique

5.2.1 Bilan

A partir de la fin de l'année 2004, environ 1.100 références bibliographiques de livres se trouvant à la bibliothèque du STATEC ont été insérées dans le catalogue commun du réseau des bibliothèques luxembourgeoises.

Depuis 2001, la publication "Repères bibliographiques concernant l'évolution économique et sociale ..." est régulièrement mise à jour. Elle a augmenté d'environ 260 pages, soit au moins 3.000 nouvelles références (au moins 700 nouvelles références par an). En outre de nombreuses demandes de documentation ont été satisfaites. (Il est difficile d'en faire le compte en journées ou demi-journées)

6 Unité A6 - Centrale des bilans

6.1 Bilan de l'année 2005

6.1.1 Consultance externe

Des travaux ont été conduits avec un bureau de consultants externes pour que l'unité soit prête à recevoir les comptes annuels sur papier. A cette fin une assistance fonctionnelle pour la mise en place de la Centrale des bilans a été remise en mai 2005. Cette étude examina en détail la procédure de dépôt et les formulaires associés, les produits simples de la future Centrale des bilans et les avantages en termes de simplification administrative (AED, ACD et STATEC). Dans cette optique les consultants ont établi un cahier des charges pour la mise en place de la Centrale des bilans.

6.1.2 Conférence de presse

A la mi-juin, le Ministre de l'économie et du commerce extérieur et le STATEC ont officiellement présenté le projet de la Centrale des bilans au cours d'une conférence de presse.

6.1.3 Cadre légal

Le cadre légal n'a guère évolué en 2005. Ceci concerne les règlements d'exécution de la loi du 19 décembre 2002, loi qui elle-même doit être modifiée pour transposer les directives 'modernisation comptable' et 'fair value'.

En 2006 on devrait disposer des règlements portant sur:

- la commission des normes comptables (CNC) et
- sur le plan comptable minimum normalisé (PCMN).

Les règlements grand-ducaux sur le dépôt des comptes annuels et sur la diffusion des comptes annuels viendront plus tard.

6.1.4 Situation en fin d'année

On se rapproche de plus en plus du 1er janvier 2007 à partir duquel le RCS devrait être en mesure de recevoir le dépôt des comptes annuels de manière électronique. Même si le 1er janvier 2007 paraît peu réaliste, nous devons nous préparer à recevoir des comptes annuels de manière électronique et plus particulièrement devons-nous élaborer la structure et le format des fichiers (XML ou XBRL), car il paraît peu opportun de collecter le solde des comptes d'un PCMN sur papier. Dans ce cadre, le STATEC a lancé une demande d'offre de services pour examiner la faisabilité, les avantages et les inconvénients d'un format XBRL, ainsi que la durée nécessaire pour la mise sur pied de ce standard pour le reporting Comptes annuels.

On a aujourd'hui une série de formulaires (bilans et comptes de profits et pertes abrégés et complets) tout prêts, validés par un groupe de travail de la Commission d'études législatives (mis à part le formulaire 'Annexe aux comptes annuels'), qu'on pourra faire développer comme formulaires électroniques.

Une analyse sur un échantillon restreint de sociétés qui ont déposé leurs comptes annuels de l'exercice 2002 a été réalisée. Ce rapport relève les difficultés dans le traitement des données comptables non standardisées et présente les produits que la Centrale des bilans pourra offrir.

Division B - Statistiques sociales

1 Unité B1 - Prix à la consommation – Bâtiment et logement

1.1 Bilan de l'année 2005

Faits nouveaux

- Indice des prix à la consommation (IPC) : En dehors des objectifs stratégiques, il n'y a pas eu de développements nouveaux. Le calendrier des travaux courants a été entièrement respecté.
- Parités de pouvoir d'achat (PPA) : En 2005, le Ministère de la Fonction Publique a pour la première fois établi les données sur le niveau des traitements et salaires de certains emplois de la fonction publique qui sont exigées dans le cadre du programme communautaire Les enquêtes courantes, qui ont porté sur l'ensemble des services, ainsi que sur les produits pharmaceutiques et médicaux et sur l'ameublement, ont été menées selon le calendrier communautaire.
- Bâtiment et du logement : Pas d'éléments nouveaux. Les enquêtes courantes se sont déroulées selon le calendrier prévu.

Evaluation des objectifs stratégiques

- IPC - Mise en place d'un système de relevé de prix par ordinateurs de poche avec transfert automatisé des données dans la base de données IPC.

Le projet, qui devait entrer dans une phase test au deuxième semestre 2005 avant de devenir d'application générale en 2006, a dû être mis en veilleuse pour deux raisons:

- L'analyse détaillée des besoins, effectuée en avril-mai 2005 dans l'unité IPC, a révélé que la complexité du projet dépasse de loin les estimations initiales de l'unité Informatique. Après avoir pris connaissance des propositions concrètes de l'unité IPC, celle-ci a exprimé l'avis que le projet, tel qu'il se présente maintenant, implique d'une part une refonte de la base de données IPC et que, d'autre part, les capacités d'affichage et l'autonomie des ordinateurs de poche actuellement sur le marché sont insuffisantes.
- L'introduction d'un nouveau système de relevé des prix est une opération d'envergure qui peut être envisagée seulement si dans l'unité IPC aucun problème ne se pose sur le plan du personnel. Depuis juin 2005 cette condition n'est plus remplie en raison d'un congé de maladie de longue durée et de la décision d'un employé de la carrière S de quitter le STATEC au 1^{er} janvier 2006 . Etant donné qu'en 2007 le responsable de l'unité B1 fera valoir ses droits à la retraite, une stabilisation de la situation permettant une éventuelle reprise du projet ne se rétablira pas avant 2008.

- IPC - Introduction progressive des méthodes préconisées sur le plan communautaire pour l'échantillonnage et le traitement des changements de qualité. Les premières orientations précises concernent l'habillement, les livres et les disques compacts.

Les recommandations communautaires concernant l'habillement ont été mises en oeuvre au cours de 2005. Pour les livres, où l'échantillon doit être étendu aux « bestsellers », le relevé de prix a démarré au second semestre 2005.

- IPC - Introduction, dans la base de données IPC, d'un module permettant l'application d'un type spécifique de traitement des changements de qualité prévu par les orientations communautaires.
- IPC - Poursuite de l'analyse critique systématique de l'échantillon de l'IPC et des méthodes de relevé.

En raison des problèmes de personnel intervenus dès le mois de mai, seulement des progrès ponctuels ont pu être réalisés sur ce point.

- PPA - Introduction d'un relevé de prix en matière de biens d'équipement et en matière de construction.

Les deux projets ont abouti en 2005. Le volet « Construction » a été assuré par un bureau d'architecture, qui a fourni le 25 juillet 2005 les résultats pour tous les projets du programme communautaire qui sont représentatifs pour le Luxembourg (neuf projets sur douze).

Le STATEC s'est chargé de l'enquête sur les biens d'équipement. Les prix de quelque 160 biens ont été fournis à Eurostat avant le délai du 1^{er} novembre, le minimum requis étant de 80 prix.

- Bâtiment et logement - Poursuite des efforts visant à améliorer les délais en matière d'autorisations de bâtir et de bâtiments achevés.

Les efforts ont été poursuivis notamment en multipliant les rappels auprès des administrations communales.

Evaluation des objectifs stratégiques 2005

Unité	Priorité	Descriptif objectif	Calendrier prévu	Deadline prévue	Ressources impliquées	Obligation juridique	Réalisation	Respect délai	Raisons échec
B1	1	IPC: Mise en place d'un système de relevé de prix par ordinateurs de poche avec transfert automatisé des données dans la base de données.	Phase test au 2e semestre 2005; Généralisation en 2006.	31/12/2005 pour phase test	Roland Kerschenmeyer, Marco Schockmel, équipe IPC; Unité Informatique	Non	Non	S. o.	Projet mis en veilleuse pour deux raisons: 1. L'analyse détaillée des besoins, effectuée en avril-mai 2005 dans l'unité IPC, a révélé que la complexité du projet dépasse de loin les estimations initiales de l'unité Informatique. Celle-ci est de l'avis que le projet, tel qu'il se présente maintenant, implique une refonte de la base de données IPC et que, par ailleurs, les capacités d'affichage et l'autonomie des ordinateurs de poche actuellement sur le marché sont insuffisantes. 2. L'introduction de modifications profondes dans le système de relevé des prix est possible seulement si sur le plan du personnel aucun problème majeur ne se pose. Depuis juin 2005 cette condition n'est plus remplie; une stabilisation suffisante de la situation n'est pas à prévoir avant 2008.
B1	2	IPC: Introduction progressive des méthodes préconisées sur le plan communautaire pour l'échantillonnage et le traitement des changements de qualité. Biens concernés en 2005: - habillement - livres et disques compacts.	Année 2005	31.12.2006	Equipe IPC	En instance	Oui	Oui	
B2	3	3. IPC ; Introduction, dans la base de données IPC, d'un module permettant l'application d'un type spécifique de traitement des changements de qualité prévu par les orientations communautaires.	Année 2005	31.12.2005	Marco Schockmel Romain Thill	Non	Oui	Oui	
B1	4	IPC: Analyse critique systématique de l'échantillon de l'IPC et des méthodes de relevé.	Travail continu	S. o.	Equipe IPC	Non	Non	S. o.	En raison des problèmes de personnel qui se posent depuis juin 2005 seulement des progrès ponctuels ont pu être faits.
B1	5	Parités de pouvoir d'achat (PPA): Introduction d'un relevé de prix pour - projets de construction - biens d'équipement.	Année 2005	31/12/2005	Construction: WW+ Architektur+ Management Saràl; Biens d'équipement: Marco Schockmel Monique Meyers	Contrat Eurostat; Règlement en instance	Oui	Oui	
B2	6	6. Bâtiment et logement ; Poursuite des efforts visant à améliorer les délais en matière d'autorisations de bâtir et de bâtiments achevés.	Travail continu	S. o.	Monique Janssen	Non	Succès limité	S. o.	

2 Unité B2 - Marché du travail

2.1 Bilan de l'année 2005

2.1.1 Coûts du travail et salaires

ICT-(Nouvel) Indice trimestriel du coût du travail (Règlement. UE)

Le nouvel Indice trimestriel du coût du travail selon le règlement communautaire (expiration de certaines dérogations pour le Luxembourg) a été transmis, endéans les délais, à Eurostat.

Au cours de l'année 2005, l'application informatique permettant le calcul automatique des indices a été modifiée par la société SIROM : elle tourne sous SAS et non plus sous SPSS.

La construction d'une matrice de passage annuelle des rémunérations (ou du chiffre d'affaires) des entreprises, de l'activité principale de l'unité légale à sa ventilation entre les différentes activités réalisées (niveau division de la NACE) a été discutée avec la Division C. En guise de conclusion on peut retenir que pour autant, qu'Eurostat ne souhaite qu'une ventilation au niveau de la section de la NACE Rév.1.1 il n'y a pas de problème.

Selon une estimation de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS), la masse salariale, dépassant les plafonds de déclaration, s'élève à environ 2% de la masse salariale totale. Faute d'informations précises, il est difficile de juger ce que leur intégration apporterait comme amélioration aux indices. L'IGSS transmet au STATEC des estimations concernant les montants dépassant le plafond de déclaration des cotisations.

CMO-Enquête sur le coût de la main-d'œuvre 2004 (Règl. UE)

Le tirage d'un échantillon, avec élargissement de la couverture aux unités ressortissant des activités économiques M, N et O de la NACE Rév.1.1, a été réalisé avec l'unité « Répertoire des entreprises ».

Actualisation du coût de la main-d'œuvre.

La disponibilité des résultats de l'enquête sur le coût de la main-d'œuvre 2000 et des résultats sur les gains bruts moyens 2003 et 2004, permet l'actualisation des statistiques sur le coût de la main-d'œuvre jusqu'en 2003.

Enquête harmonisée sur les gains

Il s'agit des estimations des gains bruts moyens pour certaines branches d'activité établies sur base d'une enquête auprès d'un échantillon réduit d'entreprises et de fichiers de la sécurité sociale. Les résultats ventilés par statut et sexe (situation octobre) sont publiés une fois par an : Gains horaires des ouvriers et gains mensuels des employés travaillant à temps plein.

Demande d'Eurostat : « Average annual earnings »

Il s'agit des gains moyens bruts des salariés travaillant à temps complet ventilés par sexe et selon la section de la NACE Rév.1.1. L'indicateur est calculé sur la base des fichiers transmis au STATEC par l'IGSS (Inspection générale de la Sécurité sociale).

2.1.2 Emploi et chômage

EFT-Enquête par sondage sur les forces de travail (Règlement. UE)

Les stipulations du règlement communautaire afférent ont obligé le STATEC de passer, en 2003, à une enquête continue. Toutes les semaines de l'année, et non plus une seule, serviront de période de référence. Le STATEC a décidé de recourir à des interviews par téléphone. Une société de service extérieure, disposant d'un 'call-center' a été chargée de ces interviews.

L'autorisation budgétaire pour réaliser un *marché négocié* avec la société TRANSCOM concernant la réalisation des interviews EFT par téléphone a été donnée. Ce contrat couvrira la réalisation des enquêtes EFT2006/7/8.

Rappelons que, pour le Luxembourg, l'enquête sur les forces de travail présente cependant quelques désavantages:

- Seuls les résidents étant pris en compte, les nombreux frontaliers se trouvent exclus du champ de l'enquête. Par contre l'EFT reste la seule source pour le calcul du taux de chômage selon les définitions du Bureau International du Travail.
- La précision d'un sondage dépendant de la taille absolue de l'échantillon, le Luxembourg est obligé d'appliquer des taux de sondage relativement élevés.
- En dépit d'un taux de sondage relativement élevé, la taille absolue de l'échantillon reste cependant trop faible- pour obtenir de bonnes estimations des variations d'une année sur l'autre (et à fortiori d'un trimestre à un autre).

Depuis 1998, on assiste à un élargissement continu du contenu de l'enquête, notamment par l'adjonction de modules 'ad hoc' couvrant des aspects bien déterminés du marché du travail (organisation du temps de travail, travailleurs handicapés, 'life long learning' etc.).

Pondération trimestrielle de l'EFT.

Eurostat a commencé à publier des résultats trimestriels à partir de 2004 et la Commission souhaite avoir une couverture complète des 25 Etats membres. Eurostat ne semble pas vouloir renoncer à la transmission de données trimestrielles pour le Luxembourg. (cf. correspondance entre le STATEC et EUROSTAT). Le STATEC n'est pas en faveur de fournir des coefficients de pondération trimestriels qui permettraient de publier des chiffres trimestriels séparés pour le Luxembourg. Nous serions d'accord de fournir des coefficients d'extrapolation sommaire pour permettre le calcul du total UE25 (UE15 et Eurozone).

Au cours de 2005, pas de percée à ce sujet est à noter. Vouloir atteindre l'objectif « établir des résultats trimestriels EFT » signifierait une refonte complète de l'enquête

tout en augmentant sa complexité : introduction d'un schéma de rotation trimestriel engendrant la difficulté de faire correspondre pour une année de référence les résultats trimestriels au résultat annuel.

Un contrat relatif à une étude de faisabilité concernant, entre autres, l'application du "Random digit dialing" pour la sélection des ménages à contacter dans le cadre de l'EFT a été conclu avec Prof. Schnell (Zentrum für quantitative Methoden & Umfrageforschung).

L'introduction d'un outil de *codification automatique* du code NACE a dû être reportée.

Fichiers Emploi-Salaires de l'IGSS

A côté des informations déjà disponibles, nous aimerions disposer des données sur les flux (entrées-sorties) des travailleurs, sur leur lieu de travail, ainsi que sur les montants des rémunérations dépassant les plafonds de déclaration.

En octobre 2005, le STATEC a adressé une demande à l'IGSS pour pouvoir accéder aux fichiers comprenant des données individuelles au lieu des fichiers agrégés avec une sélection de variables, transmis jusqu'à présent.

Indicateur trimestriel sur l'emploi salarié

En se basant sur les fichiers administratifs agrégés transmis par l'IGSS, le STATEC établit des chiffres mensuels de l'emploi salarié ventilé par sexe et pays de résidence. L'indicateur rapide afférent est publié trimestriellement.

Statistiques des vacances d'emploi

La Commission européenne et la Banque Centrale Européenne ont besoin de statistiques fiables, régulières et actualisées sur les vacances d'emploi.

Une première demande concerne l'établissement d'une statistique conjoncturelle (trimestrielle) sur les vacances d'emploi par activité économique et par grand groupe de professions et par classe de taille des entreprises.

Une deuxième demande a trait au développement d'un indicateur structurel (dans le domaine d'action pour l'emploi) sur les postes vacants, afin d'apprécier les tensions sur le marché du travail (communications de la Commission⁵). Cet indicateur sera établi annuellement.

Eurostat a prévu la transmission de données trimestrielles pour les statistiques sur les vacances d'emploi pour le deuxième trimestre de 2003. Afin d'épargner aux entreprises une nouvelle enquête, le STATEC a préféré recourir aux données administratives de l'Administration de l'emploi. Cette transmission a démarré en 2003, mais des problèmes techniques et méthodologiques persistent et qui doivent être résolus étant donné qu'un projet de règlement communautaire est en préparation.

⁵ COM (2000) 594, septembre 2000 et COM (2001) 619, octobre 2001

Participation au programme d'action concernant la stratégie communautaire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (2001-2005)

Le 20 décembre 2000, le Conseil de l'Union européenne a adopté le programme d'action concernant la stratégie communautaire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. La plupart des thèmes (égalité des salaires, emploi féminin etc.) choisis par la Commission et les Etats membres ont fait partie intégrante du Plan d'action national luxembourgeois pour l'emploi (PANE) 2001, 2002 et 2003. Dans ce cadre, le STATEC fournit régulièrement des statistiques au Ministère de la promotion féminine et au Ministère du Travail et de l'Emploi.

Le STATEC complète couramment les questionnaires de l'ONU et d'Eurostat concernant les « gender statistics ». Des analyses économétriques sur le 'gender pay gap' sont également prévues.

3 Unité B3 - Population

3.1 Bilan de l'année 2005

3.1.1 Evaluation des objectifs stratégiques 2005

- EBM (Enquête permanente sur les budgets des ménages).

Réorganisation du field-work : Afin d'améliorer le rendement de l'enquête nous avons complètement réorganisé le field-work. A partir du mois de février 2005, 15 enquêteurs 'freelance', payés par ménage enquêté, ont été engagés et des cours de formation ont été organisés au cours des mois de février et mars.

Jusque début décembre 1.530 ménages ont participé à l'enquête et si l'on continue au rythme actuel (en moyenne 125 ménages par mois), l'objectif d'avoir 3.000 ménages enquêtés fin 2006 s'avère tout à fait réaliste. Des crédits budgétaires supplémentaires (1.500 ménages au lieu de 1.000 pour l'année 2006) nous ont d'ailleurs été accordés.

Nouvelle programmation pour la saisie des questionnaires : On a renoncé à la saisie directe sur PDA (ordinateurs de poche), expérience qui n'était pas vraiment réussie, et à partir de mars 2005 la saisie de tous les documents d'enquête se fait au STATEC sur des PC (BLAISE).

Elaboration d'un nouveau système d'échantillonnage moins contraignant : Il faut attendre le rapport du Professeur Dr Rainer Schnell sur l'EFT.

- Registre central de population, RP2011, Statistiques des migrations

Comme un registre de population fiable est à la base des statistiques des migrations (règlement communautaire en préparation) et d'un 'register-based census' pour le recensement général de la population de 2011, il faut lancer la refonte du registre central de population et prendre une décision de principe sur la possibilité d'interconnecter les registres existants dans les meilleurs délais.

Alors que l'immigration joue chez nous le rôle que l'on sait, nos statistiques en la matière comportent de nombreuses lacunes au niveau des caractéristiques des migrants (situation par rapport à la vie économique, niveau de qualification, raison de la migration). Ces déficiences s'expliquent par la relative pauvreté du contenu du

registre central de population qui sert de source depuis 1987. Avant cette statistique était basée sur des fiches individuelles remplies par les administrations communales. Ces changements avaient été introduits dans le but de réduire la charge des communes. L'entrée en vigueur, dans quelques années (probablement en 2007), d'un nouveau règlement communautaire prévoyant, entre autre, la fourniture des données mentionnées plus haut nous obligera de toute façon à modifier notre système de collecte.

Les démarches nécessaires n'ont pas encore été entamées en raison de la Présidence et des élections communales.

- Education et formation

CVTS3 (Continuing Vocational Training Survey)

Règlement 1552/2005/EC du 7 septembre 2005 du Parlement européen et du Conseil
Les crédits budgétaires pour l'enquête CVTS3 s'élèvent à 235000 EUR pour l'année 2006.

Le Professeur Claude Houssemand de l'Université du Luxembourg s'est déclaré d'accord pour réaliser l'enquête, un 2e sous-traitant devant être chargé du 'field-work'.

AES (Adult Education Survey)

Une enquête sur la formation des adultes sera réalisée en 2007 avec 2006 comme année de référence.

Comme le STATEC n'a pas les ressources humaines nécessaires de mener cette enquête lui-même, ce seront vraisemblablement les mêmes firmes que pour CVTS3 (UNI en collaboration avec Tns-Ilres ou CEPS) qui réaliseront l'enquête pour le compte du STATEC.

RP2001 : Le recensement de la population au 15 février 2001 est source pour de nombreux tableaux sur le niveau d'éducation de la population résidente au Luxembourg.

EFT (Enquête sur les forces de travail): Cette enquête annuelle qui s'étend sur toutes les semaines de l'année comporte un volet important sur l'éducation et la formation.

- Démographie et estimations de population

En ce qui concerne les statistiques démographiques et les estimations de la population les travaux courants se sont déroulés selon le calendrier prévu.

Etat civil: réception mensuelle des bulletins de naissance, de mort-nés, de décès et de mariages des 118 communes. Contrôle, codification et saisie informatique de ces bulletins.

Divorces: établissement des statistiques sur les divorces à partir de relevés fournis trimestriellement par les tribunaux d'arrondissement de Luxembourg et de Diekirch.

Calcul de taux et d'indicateurs démographiques tels que taux de natalité, mortalité, nuptialité, primumptialité, indicateur conjoncturel de fécondité etc. L'ensemble des statistiques du mouvement de la population portant sur 2005 deviendra disponible au 1^{er} trimestre de 2006.

Migrations: établissement de statistiques sur les migrations nationales et internationales à partir d'un extrait du Registre central de population (RGPP) transmis annuellement par le Centre Informatique de l'Etat. Une réorganisation dans la collecte des données sur les flux migratoires s'avère nécessaire étant donné l'entrée en vigueur d'un règlement communautaire en la matière.

Estimations annuelles de la population: évaluation de la population au 1er janvier par âge, sexe, nationalité et commune à partir des données du mouvement naturel et du mouvement migratoire.

Analyse systématique des résultats des statistiques de l'état civil: comparaison avec d'autres sources, comme par exemple les chiffres de la Direction de la Santé ou encore des Caisses d'allocations familiales.

Evaluation des objectifs stratégiques 2005

Unité	Priorité	Descriptif objectif	Calendrier	Deadline	Est-ce que l'objectif stratégique a été atteint, oui/non?	Si oui, est-ce qu'il a été atteint dans les délais?	Si non, pourquoi n'a-t-il pas été atteint?
B3	1	EBM (Enquête permanente sur les Budgets des Ménages) - Réorganisation du field-work (± 15 enquêteurs freelance à partir de février 2005). - Organisation de cours de formation pour enquêteurs freelance. - Prévoir des crédits budgétaires supplémentaires pour 2005 ? et pour 2006 afin de rattraper les retards antérieurs. - Nouvelle programmation pour la saisie des questionnaires (dans BLAISE sur PC au lieu des PDA). - Elaborer nouveau système d'échantillonnage moins contraignant.	Travail continu	Travail continu	OUI. 15 enquêteurs Freelance ont été engagés et des cours de formation ont été organisés au cours des mois de février et mars 2005. - Budget 2006: Crédits budgétaires pour 1500 ménages. - Premiers contacts avec Prof. Dr Rainer Schnell	OUI	
B3	2	Registre central de population, RP2011, Statistiques des migrations Comme un registre de population fiable est à la base des statistiques des migrations (règlement communautaire en préparation) et d'un 'register-based census' pour le recensement général de la population de 2011, il faut lancer la refonte du registre central de population et prendre une décision de principe sur la possibilité d'interconnecter les registres existants dans les meilleurs délais	2005 - 2010		NON		Présidence et élections communales
B3	3	CVTS3 (Continuing Vocational Training Survey) - Prévoir des crédits budgétaires pour 2006. - Prendre contact avec Professeur HUSSEMAND de l'Université du Luxembourg (responsable de l'enquête CVTS2). - Pour fin 2005, prévoir marché négocié avec firme externe (tns-iles ou CEPS).	fin 2005 - 2006	30/06/2007	OUI. Les crédits budgétaires s'élèvent à 235000 EUR. Le Professeur Claude Houssemand de l'Université du Luxembourg s'est déclaré d'accord pour réaliser l'enquête, un 2e sous-traitant devant être chargé du 'field-work'.	OUI	
B3	4	AES (Adult Education Survey) - Premiers travaux préparatoires pour l' 'Adult Education Survey'. - Prévoir marché négocié avec firme externe.	2005 - 2007		OUI. L'enquête sera réalisé en 2007 (avec 2006 comme année de référence). Ce seront vraisemblablement les mêmes firmes que pour CVTS3 qui réaliseront l'enquête pour le compte du STATEC.	OUI	
B3	5	Démographie et estimations de population - Etablissement des statistiques de l'état civil. - Etablissement des statistiques sur les migrations nationales et internationales. Estimations de la population par âge, sexe, nationalité et subdivision territoriale au 1er janvier 2005.	2005		OUI	OUI	

Division C - Comptes nationaux, conjoncture, statistiques d'entreprises

1 Unité C1 – Rapport d'activité 2005

1.1 Activités de production de chiffres

1.1.1 Comptes nationaux annuels et trimestriels SEC95

- En 2005 a eu lieu une grande révision des comptes nationaux annuels portant sur la période 1995 à 2004. Les grandes révisions, dont le timing et les principes sont harmonisées au niveau de l'UE, servent à prendre en compte des changements plus importants des sources statistiques et à intégrer dans les procédures d'élaboration des comptes des changements méthodologiques aussi bien au niveau du traitement des données sources (p.ex changements au niveau des méthodes d'estimation et d'extrapolation des données manquantes) que de nouvelles prescriptions méthodologiques dans le cadre du règlement européen SEC95. Une description détaillée des changements faits lors de la grande révision sera publiée en 2006. Signalons simplement pour le moment que le principal changement méthodologique, avec toutefois un impact majeur, est le nouveau mode de calcul des services d'intermédiations financières indirectement mesurés (SIFIM) ainsi que l'allocation de ces mêmes SIFIM aux emplois finaux. L'envergure des travaux relatifs à la grande révision a été telle que les chiffres révisés ne vont être publiés qu'en février 2006.
- La publication traditionnelle d'une première estimation des comptes annuels de l'année t-1 pour le 1^{er} mai de l'année a été remplacée par une estimation tirée des tous nouveaux comptes trimestriels : ainsi la 1^{ère} estimation de l'année 2004 a été fait en sommant les 4 trimestres 2004 des comptes trimestriels. La publication d'une série de comptes nationaux trimestriels pour la période allant du 1^{er} trimestre 1995 au 4^{ème} trimestre 2004 a eu lieu lors d'une conférence de presse en avril 2005. Les années antérieures à 2004 ont été calibrées sur les comptes annuels publiés en octobre 2004. Les tableaux trimestriels suivants ont été publiés sur le site Internet du STATEC et transmis à Eurostat:
 - 0101 Gross Value Added at Basic Prices and Gross Domestic Product at Market Prices,
 - 0102 GDP Identity from the Expenditure Side,
 - 0103 GDP Identity from the Income Side, 0104 Final Consumption,
 - 0105 Gross Capital Formation, 0106 Exports and Imports of Goods (fob) and Services,
 - 0111 Employment in Persons and Full Time Equivalents by Industry,
 - 0112 Compensation of Employees by Industry.Le programme de transmission trimestriel du SEC95 va encore être complété dans les années à venir.
- En juillet 2005 a été publié une estimation du 1^{er} trimestre 2005 avec une révision des 4 trimestres de l'année 2004. La publication du 2^{ème} trimestre 2005 qui aurait du intervenir début octobre n'a pas eu lieu vu les retards dans les travaux de grande révision des comptes annuels. Il en a été de même pour la

publication du 3^{ème} trimestre 2005 qui aurait du intervenir début janvier 2006. Le programme de publication trimestriel va reprendre en février 2006.

- La grande révision n'ayant pas pu être clôturée à temps, aucun chiffre relatif aux comptes annuels de l'économie totale n'a été publié en 2005. La publication a du être reportée au mois de février 2006.
- Transmission, le 22 septembre 2005, du questionnaire RNB/PIB pour le calcul de la 4^{ème} ressource propre (ressource PNB) de l'Union européenne. Etabli depuis 1999 sur base du SEC95 le questionnaire prévoit 26 positions pour permettre le passage du PIB selon le SEC95 au PNB selon l'ancien système de comptabilité nationale (SEC79). En effet, l'article 8 du règlement SEC95 dispose qu'aux fins du budget et des ressources propres le SEC deuxième édition (SEC79) est utilisé tant que la décision du Conseil 94/728/CE est en vigueur. La décision du Conseil du 29 septembre 2000 relative au système des ressources propres des Communautés européennes prévoit le passage au RNB selon le SEC95 pour le calcul de la 4^{ème} ressource à partir de l'exercice 2002 (donc en octobre 2003). Ceci implique qu'en septembre 2005 le STATEC a fourni le PNB selon le SEC79 pour les années antérieures à 2002 ainsi que le RNB selon le SEC95 pour les années 2002 et 2004. Vu que les comptes annuels révisés n'étaient pas encore prêts à ce moment, le RNB a été estimé sur base de la version d'octobre 2004 et ne tient donc pas encore compte des différents éléments de la grande révision.

1.1.2 Comptes des administrations publiques SEC95

- Notification déficits excessifs du 1^{er} mars à Eurostat :
 - tableau 1 : capacité/besoin de financement des secteurs et sous-secteurs des administrations publiques ;
 - tableau 2 : passage des concepts nationaux de budgets des administrations publiques aux concepts SEC95 ;
 - tableau 3 : relation entre déficit public et dette publique.
- Transmission simultanée des principaux agrégats des comptes des administrations publiques suivant le Règlement No 1500/2000 de la Commission du 10 juillet 2000 portant application du règlement (CE) no 2223/96 de Conseil en ce qui concerne les dépenses et recettes des administrations publiques:
 - tableau 2 du programme de transmission SEC95 ;
 - tableau C.122a: Recettes et Dépenses des administrations publiques (secteur SES1300 consolidé).
- Notification déficits excessifs du 1^{er} septembre à Eurostat (mise à jour des tableaux de la transmission du 1^{er} mars).
- Présentation du budget de l'Etat selon les critères de Maastricht lors du dépôt du projet de budget 2006 auprès de la chambre des députés.
- Transmission des données annuelles sur les comptes des administrations publiques pour le « Government Finance Statistics Yearbook » du FMI (questionnaire couvrant la période 2000 – 2004)

- Transmission trimestrielle à Eurostat des tableaux des comptes non-financiers trimestriels des administrations publiques.
- Transmission trimestrielle à Eurostat des tableaux des comptes financiers trimestriels des administrations publiques.
- Transmission trimestrielle de la dette publique selon les critères de Maastricht.
- Mise à jour annuelle des données SDDS (Special Data Dissemination Standards du FMI) relatives aux recettes et dépenses des administrations publiques (version consolidée).
- Mise à jour trimestrielle des données SDDS relatives à la dette de l'administration centrale et des administrations publiques par maturité et devise.
- Mise à jour mensuelle des recettes et dépenses de l'Etat central.
- Transmission à l'OCDE des données concernant les recettes de l'Etat suivant la classification OCDE.

1.1.3 Autres

- Mise à disposition de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines des données statistiques nécessaires au calcul de la base TVA et du taux moyen pondéré pour la détermination de la contribution luxembourgeoise à la troisième ressource propre (ressource TVA) de l'U.E (il s'agit notamment de la dépense de consommation finale des ménages sur le territoire par fonctions de consommation COICOP détaillées ; de la consommation intermédiaire des administrations publiques et privées et de la FBCF des administrations publiques et privées).
- Fourniture à l'unité « B1 – Indice des prix à la consommation » de la version détaillée de la dépense de consommation finale des ménages par fonctions de consommation COICOP pour l'établissement de la pondération de l'IPCH/N.
- Fourniture de tableaux emplois ressources (agrégés à 40 produits par respect du secret statistique) dans le cadre du projet « Modèle d'équilibre général calculable » avec le professeur Ali Bayar de l'Université de Bruxelles (cellule Ecomod).

1.2 Travaux d'analyse

1.2.1 T1 : Comptes trimestriels

- Poursuite de l'analyse détaillée des indicateurs à la base des comptes trimestriels. A cette occasion ont été détectées et redressées certaines erreurs dans les données de base. Il se confirme que les comptes trimestriels sont un bon outil pour améliorer la cohérence entre différentes sources de base. Ils contribuent à améliorer l'interprétation des évolutions économiques du court terme. Force est cependant de constater qu'il faudra au moins encore une à deux années de travaux sur les données de base avant que les comptes trimestriels ne développent tout leur potentiel.
- Nouvelle simulation de comptes nationaux trimestriels à prix courants pour les années 2001, 2002 et 2003 et analyse simultanée des indicateurs afin d'optimiser le choix des indicateurs disponibles. Au niveau des très grands agrégats (PIB) on a pu obtenir des résultats comparables aux estimations annuelles ce qui a finalement permis de donner le feu vert à la publication des comptes trimestriels. Mais plus on entre dans les détails par branches, plus les différences entre estimations trimestrielles et comptes annuels deviennent importantes. Les différences au niveau détaillé s'expliquent pour une partie par la divergence des méthodes appliquées pour l'estimation des séries trimestrielles par rapport aux estimations annuelles, d'autre part par la présence d'une information annuelle faisant tout simplement défaut dans les indicateurs trimestriels. Or vu qu'il s'est plus que jamais avéré que la loi des grands nombres ne joue au Luxembourg qu'au niveau des tous grands agrégats, ces problèmes risquent de perdurer.
- Analyse des corrélations entre les différents indicateurs trimestriels et les séries issues des comptes annuels. A cette occasion il s'est montré que la méthode d'ajustement en deux étapes, dite « Denton », utilisée pour l'ajustement des séries trimestrielles aux données annuelles est très sensible à des différences trop importantes entre la contrainte annuelle et la somme des 4 trimestres projetés à partir des indicateurs apparentés. Ainsi pour certains produits/agrégats la méthode « Denton » modifie complètement les séries trimestrielles sur plusieurs années en arrière. Ceci pose évidemment le problème de la stabilité des séries trimestrielles. Comment en effet expliquer qu'il y aura des changements relativement importants des taux de croissance sur toute la période 1995 à 2004 lors de mises à jour des contraintes annuelles alors que les indicateurs trimestriels demeurent pratiquement inchangés ! Des recherches additionnelles s'imposent en 2006.

Une documentation détaillée relative à ces travaux d'analyse va être élaborée en 2006. Il est également prévu d'en publier les principales conclusions.

1.2.2 T2 : Institutions financières

- Analyse des comptes des sociétés de gestion contrôlées par la CSSF (année 2003) en vue de leur intégration avec les comptes des OPC. Ces travaux ont eu lieu dans le cadre du groupe de travail SGT3 entre l'unité C1 et les unités D3/4 (Balance des paiements). L'analyse a permis de trancher sur la nature de certains montants énormes de dividendes payés qui ont été reclassés en tant

que commissions. Vu qu'il s'agit de montants substantiels un classement en tant que dividende aurait eu un impact important vers la hausse du RNB. Par analogie un traitement similaire a été imputé aux sociétés de conseil (ces dernières ne sont pas contrôlés par la CSSF).

- Suite et fin de l'analyse statistique de la qualité des données de base en relation avec l'implémentation de la nouvelle méthode de calcul des SIFIM. Des recherches parfois très détaillés et laborieuses ont du être faits afin d'éliminer l'apparition de cas de SIFIM négative, ce qui a encore retardé les travaux de la grande révision.
- Suite de l'analyse statistique de la qualité des données de base sur les assurances en vue de la mise en place d'un nouveau mode de calcul. Ces travaux importants qui se sont étendus sur deux années ont pu être clôturés fin 2005 de façon à ce qu'on ait pu intégrer les séries révisées sur les assurances dans la version révisée des comptes nationaux.

Une documentation détaillée relative à ces travaux d'analyse va être élaborée en 2006. Il est également prévu d'en publier les principales conclusions.

1.2.3 T3 : Comptes des administrations publiques

- Finalisation de l'inventaire des sources et méthodes des comptes **non financiers** trimestriels des administrations publiques et de l'inventaire des sources et méthodes des comptes **financiers** trimestriels des administrations publiques.

1.2.4 T4 : Dépense de consommation des ménages et commerce extérieur

- Finalisation de l'analyse de la fonction de consommation « carburants et combustibles » et estimation d'un équilibre emplois-ressources complet pour ce produit.

1.2.5 T5 : Comptes annuels

- Suite et fin des travaux de la grande révision 2005 des comptes nationaux par une nouvelle analyse détaillée des résultats de l'enquête structurelle auprès des entreprises sur la période 1996 à 2003, ceci a la lumière de l'application de nouvelles méthodes d'estimation et d'extrapolation des données manquantes.
- Analyse détaillée au niveau entreprise afin d'identifier la nature économique des transactions importantes en termes de chiffres d'affaires faites par certaines entreprises alors qu'elles n'occupent pratiquement pas d'emploi. Cette analyse a été menée de façon coordonnée avec l'unité « D1 – Commerce extérieur » afin d'aboutir à une liste commune d'entreprises à retirer de la base d'extrapolation des comptes nationaux et des résultats du commerce extérieur

Une documentation détaillée relative à ces travaux d'analyse va être élaborée en 2006. Il est également prévu d'en publier les principales conclusions.

1.3 Résultats

1.3.1 Comptes nationaux annuels SEC95

- Vu les retards pris dans les travaux relatifs à la grande révision il n'y a pas eu de publication de comptes annuels en 2005. Les résultats seront publiés en février 2006.

1.3.2 Comptes nationaux trimestriels SEC95

- Fin avril 2005 : publication sur le site Internet du STATEC des comptes trimestriels (principaux agrégats dans les optiques production, dépenses et revenus, emploi).
- Juillet 2005 : mise à jour des comptes trimestriels avec le 1^{er} trimestre 2005.

1.3.3 Comptes des administrations publiques

- Publication des données SDDS concernant les recettes et dépenses mensuelles de l'Etat central sur le site Internet du STATEC.

2 Unité C2 - Conjoncture et prévisions

Les principaux domaines d'activité de l'unité C2 sont les suivants:

- rédaction des Notes de conjoncture;
- production d'analyses et d'études économiques;
- élaboration de prévisions économiques;
- développement et entretien de modèles économétriques.

2.1 Production de statistiques

La production de séries statistiques n'est pas la première tâche de l'unité "Conjoncture et prévisions". Elle déroule plutôt des missions d'analyse et de prévision. Les seules séries statistiques élaborées et publiées par l'unité C2 ont des dès lors trait aux

- données désaisonnalisées;
- prévisions économiques.

2.1.1 Séries désaisonnalisées

L'utilisation des procédures d'ajustement saisonnier a largement gagné en importance dans le cadre de l'analyse économique. Ces techniques, très utiles pour déterminer les tendances, les cycles et isoler les valeurs aberrantes, apportent un plus indéniable pour l'analyse des indicateurs de court-terme par rapport à certaines techniques plus élémentaires visant à neutraliser la saisonnalité (comme la variation en glissement annuel ou la moyenne mobile sur 12 mois).

En juin 2005, l'unité C2 a organisé une formation d'un jour sur les méthodes de désaisonnalisation. Cette formation s'est tenue à la Chambre des Employés Privés et elle a rassemblé 9 personnes. Sans être spécialisé en la matière, les membres de l'unité C2 peuvent apporter un soutien à quiconque voudrait analyser des séries mensuelles et trimestrielles qu'il produit ou avec lesquelles il doit travailler.

Relevons encore que dans le cadre des publications conjoncturelles habituelles (cf. Conjoncture Flash du mois de septembre 2005 et Note de conjoncture 2-05 pp. 22-25) il a été mis en avant que le taux de chômage désaisonnalisé est celui qu'il convient de commenter et d'utiliser pour analyser la situation sur le marché du travail. Il a été également trouvé que le taux de chômage brut, qui présente une forte saisonnalité, influe sur la perception des consommateurs de la situation sur le marché du travail. La lisibilité des résultats de l'enquête de confiance des ménages serait donc accrue si les consommateurs se basaient sur un taux de chômage désaisonnalisé.

2.1.2 Prévisions

2.1.2.1 Prévisions mensuelles d'emploi, de population active et d'inflation

- Prévisions de l'emploi

Comme les données sur l'emploi de l'IGSS (Inspection Générale de la Sécurité Sociale) ne sont disponibles qu'avec un retard de 3 mois sur celles du chômage, le STATEC effectue des prévisions d'emploi sur les 3 mois manquants. Cet exercice se fait mensuellement à l'aide du logiciel DEMETRA. Le principe est de calculer la série désaisonnalisée de l'emploi salarié intérieur et de la prolonger de 3 mois. Puis, ces 3 mois de la série désaisonnalisée sont corrigés par leur facteur saisonnier pour obtenir l'emploi salarié intérieur brut des 3 mois manquants.

Ces données sur l'emploi, ensemble avec le chiffre du nombre de chômeurs inscrits (DENS) de l'ADEM (Administration de l'emploi) (disponible sans retard), permettent d'estimer la population active et le taux de chômage pour les 3 derniers mois. Ces données provisoires sont alors transmises au Comité de conjoncture et publiées dans le Conjoncture Flash.

Comme l'emploi intérimaire influe beaucoup sur l'évolution de l'emploi et du chômage à court terme (cf. Analyse de la saisonnalité du travail intérimaire sur l'emploi et le chômage NDC n° 2-04 pp.70-71), des tests sur la prévision séparée de l'emploi hors travail intérimaire et du travail intérimaire ont été effectués

- Prévisions mensuelles d'inflation

Les prévisions d'inflation à court et moyen terme se basent principalement sur deux hypothèses: l'une concerne le rythme de l'inflation sous-jacente, l'autre le prix du pétrole, pour lequel l'évolution du cours de change USD/EUR joue également un rôle non-négligeable.

Récemment, le modèle de prévision a été modifié. En effet, jusqu'ici, le STATEC, tout comme les autres instituts de conjoncture et de prévisions, partait de l'hypothèse qu'à moyen terme le prix du pétrole se dirigerait vers le milieu d'une certaine fourchette retenue par l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), qui est censée refléter un niveau de prix optimal pour le cartel. Cette fourchette est pourtant restée à

un niveau de prix relativement faible sur les dernières années (de 22 à 28 USD par baril) alors que le prix de l'or noir a progressivement évolué à la hausse depuis 2003. En résumé, les prévisions ont dans leur grande majorité toujours sous-estimé l'évolution des prix pétroliers depuis 2003, ce qui s'est également traduit par une sous-estimation de l'inflation générale.

Ainsi, le STATEC a décidé de changer de méthodologie et d'opter pour un positionnement neutre vis-à-vis du prix du pétrole (cf. NDC n° 2-05 pp. 36-38). L'hypothèse de travail retenue est que le prix du baril sur l'horizon de prévision sera le dernier prix connu au moment de la prévision. Le taux de change qui sera appliqué à ce prix (pour avoir un prix en EUR) repose sur la même logique: c'est le dernier cours de change connu au moment de la prévision qui sera retenu. Il s'agit donc d'un scénario central purement technique, qui prolonge les observations récentes dans le futur.

Comme il paraît utile d'estimer l'impact d'un niveau de prix du pétrole plus fort ou plus faible que celui retenu dans le scénario central, le STATEC publie conjointement un scénario "favorable" (baisse de 10 USD des prix pétroliers) et un scénario "défavorable" (hausse de 10 USD des prix pétroliers).

Il importe également de relever que, de façon exploratoire, on a tenté de rapprocher les différents scénarios issus de la maquette de prévisions mensuelles établies sous Excel avec ceux issus du modèle de prévision annuel modux. Sans prétendre à aucune scientificité entourant cet exercice, il en découle toutefois que les deux outils de prévision, très opposés dans leur approche, donnent des résultats plutôt convergents (cf. NDC 2-04, p. 25).

2.1.2.2 Prévisions macro-économiques annuelles

Les prévisions macro-économiques du STATEC sont basées sur (et établissent des projections pour) les données annuelles des comptes nationaux. Elles sont publiées en principe une fois par an, moyennant un article ayant une certaine envergure dans une NDC. Elles sont ensuite mises à jour une à deux fois par an, toujours dans le cadre des NDC.

Les prévisions macro-économiques servent comme information économique générale et sont régulièrement présentées lors de conférences de presse. Elles sont utilisées en particulier par le Gouvernement pour établir les prévisions de recettes et de dépenses dans le cadre de l'établissement du Budget (court terme) ou du Programme de stabilité des Finances publiques (moyen terme.)

Le modèle macro-économétrique modux est largement utilisé pour établir les prévisions annuelles. Le volet finances publiques y a été intégré en 2004 ce qui permet maintenant d'endogénéiser le compte des recettes et dépenses de l'Etat.

2.2 Travaux d'analyse

2.2.1 Conjoncture Flash

Cette publication a été lancée en janvier 2004. Le but initial était de faire une publication mensuelle de conjoncture à partir des principaux indicateurs de court terme présentés lors du Comité de conjoncture.

Le "focus" fait référence à un sujet traité plus en détail sur la première page. Les sujets traités en 2004 et 2005 sont repris dans le tableau suivant:

Liste des Focus des Conjoncture Flash

	2004	2005
Janvier	Le chômage en Europe	L'immobilier résidentiel en bonne santé
Février	Reprise de la production industrielle en Europe	Les mesures pour l'emploi
Mars	Inflation modérée en février dans la zone euro	Le pétrole repart sur des sommets
Avril	Les créations d'emplois au Luxembourg en 2003	Confiance dégradée dans l'industrie
Mai	Les échanges de biens avec les Nouveaux Etats membres	Les créations d'emploi en 2004
Juin	Prix du pétrole et de l'essence en hausse	Conjoncture morose dans la zone euro
Juillet	La montée du chômage bientôt stoppée?	Légère baisse du pouvoir d'achat salarial en 2004
Août	Les prix des produits industriels s'emballent	Les faillites d'entreprises
Septembre	Des perspectives de croissance améliorées	La saisonnalité du chômage
Octobre	Emploi et activité	Mécanisme de l'indexation des salaires
Novembre	Les risques liés au pétrole et à l'euro	Zone euro: rebond de la croissance au 3ème trimestre
Décembre	Que nous rélèvent les indicateurs avancés?	

Passé la période de mise en route (et certains tâtonnements tant sur la forme que sur le fond), le Conjoncture Flash semble maintenant avoir pris son rythme de croisière. En terme de public, on peut constater qu'après des débuts laborieux, cette publication est de plus en plus citée ou reprise dans la presse.

Une des difficultés consiste à ne pas diffuser un produit figé mais qui se renouvelle d'un numéro sur l'autre. C'est une différence avec une publication comme la Note de conjoncture, qui reprend souvent les mêmes tableaux et graphiques. Cela suppose une certaine flexibilité et également un peu de créativité, tant au niveau des rédacteurs que du secrétariat.

2.2.2 Notes de conjoncture

La Note Conjoncture constitue le produit phare de l'unité C2. Elle sort habituellement à trois reprises, au cours de l'année. En 2005, les trois numéros ont été publiés aux dates suivantes:

NDC 2005-01: 12 mai 2005
 NDC 2005-02: 7 octobre 2005
 NDC 2005-03: 20 février 2006

Une Note de Conjoncture couvre en règle générale les aspects suivants:

- A. Conjoncture internationale
- B. Conjoncture luxembourgeoise
 - 1. Résumé et faits principaux
 - 2. Activité sectorielle
 - 3. Inflation et salaires
 - 4. Relations économiques extérieures
 - 5. Emploi et chômage
- C. Annexe statistique

La NDC1, est, en revanche, plus volumineuse; elle fait fonction de "rapport économique annuel" et couvre les aspects suivants:

- 1. CONJONCTURE INTERNATIONALE
- 2. CONJONCTURE LUXEMBOURGEOISE

- 2.1 Faits principaux: accélération de la croissance en 2004, modération attendue pour 2005
- 2.2 Évolution macro-économique en 2004
- 2.3 Prévisions
- 3. ACTIVITÉ PAR BRANCHES
 - 3.1 Mutations structurelles et tendances lourdes: l'importance de l'économie des services au Luxembourg, dans une perspective européenne
 - 3.2 L'activité par branches en 2004
 - 3.3 Démographie des entreprises
 - 3.4 Économie de la connaissance
- 4. RELATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES
- 5. INFLATION ET SALAIRES
 - 5.1 Prix à la consommation
 - 5.2 Salaires
- 6. MARCHÉ DU TRAVAIL
 - 6.1 Contexte démographique
 - 6.2 Population active et emploi
 - 6.3 Chômage
- 7. FINANCES PUBLIQUES
 - 7.1 Politique budgétaire et fiscale
 - 7.2 La situation financière d'ensemble
- 8. ANNEXE STATISTIQUE

Outres les aspects conjoncturels, traditionnels, repris de manière descriptive, les NDC ont été étoffées, ces dernières années, d'analyses et études, plus ou moins approfondies:

2.2.3 Analyse et études (effectuées par C2)

L'élan pris en 2004 a pu être poursuivi en 2005 en ce qui consiste l'établissement d'études (plus ou moins étoffées) suivant une approche, le plus possible, scientifique, à l'intérieur de l'unité C2.

Ainsi, l'encart paru dans la NDC no 2 concernant la comparaison entre inflation et croissance, a bénéficié d'une recherche dans la littérature en amont assez solide. Le tableau suivant reprend tous les encarts publiés dans la NDC:

NDC	pages	Intitulé	publié
NDC 03-2004	34	Prix du pétrole et prix des carburants	04.02.05
	50	Inflation: comparaison entre le Luxembourg et la zone euro	
	58	Évolution contrastée des principales composantes de l'indicateur synthétique de compétitivité	
	62	La problématique des reclassements	
	67	Estimation des heures travaillées en 2003	
Rapport annuel NDC 01-2005	15	Pourquoi des comptes nationaux trimestriels? Quelques précisions méthodologiques	12.05.05
	21	Divergences entre le PIB et la sommes des valeurs ajoutées	
	35	La libéralisation des services en Europe	
	60	Confiance des consommateurs et chômage: une tendance opposée	
	100	Libéralisation des prix	
	128	Fonctionnaires et agents des organismes internationaux	
	134	Taux d'emploi	
	138	Le chômage au sens du BIT	
153	Changements méthodologiques relatifs à l'établissement des comptes publics		
NDC 02-2005	22	Perception du chômage et confiance des consommateurs	07.10.05
	35	Mécanisme de l'indexation des salaires	
	37	Prévisions d'inflation: quelles hypothèses retenir?	
	39	Inflation au Luxembourg: comparaison détaillée avec la zone euro	
	42	Inflation et cycle économique: comparaison Luxembourg/zone euro	
	56	Le travail à temps partiel au Luxembourg	
	58	Travail intérimaire, comparaison européenne	

2.2.4 Projets de recherche extérieurs et modèles économétriques

Afin de développer ses outils de modélisation, de simulation et de prévision, le STATEC, faute de compétences intérieures, doit s'appuyer sur des projets de recherche ou de consultance. Actuellement, les projets suivants sont en cours:

- o Modux OFCE (Organisme français des Conjonctures économiques)

Modux en tant qu'outil macro-économétrique a connu peu d'évolutions en 2005, si ce n'est l'inclusion des données 2004 et la ré-estimation (ainsi que la vérification) des équations.

L'objectif serait de développer, d'ici quelques années, une nouvelle maquette globale, qui pourrait alors être trimestrielle. Bien des aspects dans modux restent à approfondir ou à développer, comme l'inclusion de relations de type Input/Output, afin de calibrer les aspects volume et prix des optiques production et dépenses.

Les travaux avec l'OFCE se sont poursuivis sur deux plans:

- la poursuite des travaux en matière d'indicateurs précurseurs visant le PIB (trimestriel):

Avec la première mise à disposition de comptes nationaux trimestriels, la prévision est progressivement portée sur un plan trimestriel. Les modèles d'indicateurs trimestriels visent à prévoir, à l'aide d'une batterie d'indicateurs (conjoncturels, pétrole, taux de change, bourses) le PIB sur un ou deux trimestres. Les modèles sous-jacents sont du type économétrique pur, sans fondement théorique ou structure économique particulière.

Les premiers résultats ont montré qu'on pouvait éventuellement prévoir de cette façon l'activité économique à court terme au Luxembourg (présentation donnée le 15 juillet 2005).

- l'établissement d'une maquette trimestrielle concernant le secteur financier luxembourgeois:

Dans modux, le secteur financier est exogène en ce qui concerne les agrégats relatifs à l'activité. En aval, emploi et salaires découlent de l'activité, des salaires réels, de la productivité, etc...

Le but de cette ligne de recherche est d'expliquer, sur un plan trimestriel, les variables ayant trait à l'activité du secteur financier. De premiers résultats ont été présentés au STATEC en juillet 2005. Les équations en question ont été estimées, à l'aide d'une procédure automatisée, dans Eviews. La construction d'un petit modèle et l'établissement de prévisions trimestrielles pour le secteur financier ont également été réalisées. Les résultats sont assez encourageants.

o Boucle prix-salaires trimestrielle/ CREA-UniLux

Le projet de recherche avec la CREA, visant la création d'une boucle prix-salaires trimestrielle, n'a pas beaucoup avancé en 2005.

Le projet souffre notamment du caractère provisoire des comptes nationaux trimestriels (qui ont été révisés en janvier 2006), fait qui semble affecter la qualité des résultats économétriques. De premiers résultats deviendraient publics sur la première moitié de 2006.

2.3 Communications

2.3.1 Groupes de travail et comités internes (STATEC) auxquels C2 participe

- Ajustement saisonnier;
- Analyse des chiffres d'affaires mensuels;
- Séminaire économique (organisateur);
- Comité IPC (prévision de l'inflation);

2.3.2 Groupes de travail et comités externes/ luxembourgeois

- Comité de Conjoncture (présentation du Conjoncture Flash, prévisions de l'emploi)
- Groupe de travail prévisions économiques Ministère des Finances, Ministère de l'Economie, Ministère de l'Intérieur, Inspection Générale de la sécurité Sociale). Groupe animé par l'unité C2. Discussion de la situation conjoncturelle et des prévisions; aide à l'élaboration du programme de stabilité
- Observatoire des relations professionnelles et de l'emploi (ORPE)
- Commission Bâtiment: situation conjoncturelle et structurelle dans la construction
- Conseil économique et social: présentation de la situation conjoncturelle et des prévisions
- Commission des Finances de la Chambre des Députés: cf. CES

2.3.3 Groupes externes internationaux

- Comité de Politique économique (Comm. UE)
- Marché du travail (Le groupe de travail "salaires", dans lequel l'unité C2 était représenté, a été intégré dans le groupe de travail "marché du travail",

- Output-gaps et soldes structurels
- Euro-indicateurs (indicateurs conjoncturels, Eurostat)
- STEP (prévisions économiques OECD)
- Budgets économiques (prévisions économiques Comm. UE)

2.3.4 Ressources humaines

La formation des agents de C2 reste toujours un objectif prioritaire. Etant donnés les besoins très spécifiques des conjoncturistes, une à deux formations par an auprès du CEPE, institut spécialisé très performant, annexé à l'INSEE, est un minimum. Deux agents de l'unité C2 suivent régulièrement des formations au CEPE.

En 2005, l'unité C2 a eu comme collaboratrice temporaire, sous statut CAT, Mme Anissa Aissaoui. Mme Aissaoui a travaillé sur la relation entre les prix pétroliers à la pompe et le prix du brut, en comparaison internationale.

Depuis juillet, M. Stanislas Roulev est membre de l'unité (mis à disposition par le SNAS). Il travaille sur la modélisation de la production potentielle à l'aide d'une fonction de production.

En été, Yves Schloeder, un stagiaire-étudiant est resté pendant un mois à l'unité C2. Il a travaillé sur la relation entre le travail intérimaire et l'emploi salarié au Luxembourg.

Formations suivies par les membres de l'unité C2

Cours	Participants	Date
Modèles VAR	Ferdy Adam, Bastien Larue	janvier 2005
Le modèle économétrique multinational et le logiciel de macrosimulation MACSIM	Ferdy Adam, Bastien Larue, Véronique Sinner	10, 11 mars 2005
Impôts indirects	Bastien Larue, Véronique Sinner	1er avril 2005
MODUX (modélisation macro-économique)	Bastien Larue, Véronique Sinner	6, 7, 13, 14 juin 2005
Désaisonnalisation	Ferdy Adam, Véronique Sinner	15-juin-05
Eviews	Bastien Larue, Véronique Sinner	10, 11 octobre 2005
Modèles de prévision des séries chronologiques linéaires	Véronique Sinner	24, 25, 30 novembre, 1er décembre 2005

2.3.5 Colloques/ Séminaires/ Conférences/ Formations

L'unité C2 avait pris l'initiative en 2004 de créer un séminaire économique. L'année 2005 a donc été la première année où le séminaire s'est déroulé pleinement. L'objectif est de réunir, pendant une heure, toutes les 2-3 semaines les économistes du STATEC afin de discuter d'un sujet économique, sur base d'une présentation. Les orateurs peuvent être des (chercheurs) externes ou des internes. Les présentations ne doivent pas nécessairement se baser sur des études finalisées et/ou publiées, mais peuvent être plus "provisaires", avec l'idée en tête de stimuler la discussion. Il a été créé un compartiment sur l'Intranet du STATEC avec tous les documents. Ces derniers deviennent disponibles une semaine à l'avance.

Les formations organisées par les membres de l'unité C2 sont les suivantes:

- Economie luxembourgeoise (INAP formation continue 2 jours et formation des stagiaires, 14 heures);
- Modélisation (4,5 jours au total);
- Désaisonnalisation (1 jour)
- Eviews (1 jour ; F. Wirion)

3 C3 - Statistiques structurelles d'entreprises

3.1 Production de données statistiques

Comme chaque année, l'unité des statistiques structurelles d'entreprises (C3) traite et diffuse les résultats de l'enquête structurelle auprès des entreprises, produit la liste des principaux employeurs et depuis 2004, les statistiques communautaires annuelles de l'industrie sidérurgique.

La plus grande partie des travaux de l'unité C3 se situe dans la collecte et le traitement des données comptables des entreprises, réalisés dans le cadre du règlement (CE, EURATOM) N° 58/97 du Conseil du 20 décembre 1996 relatif aux statistiques structurelles d'entreprises (SSE).

Ces travaux comprennent le tirage de l'échantillon, le design ou mise à jour des questionnaires d'enquêtes, la gestion des envois/rentrees/rappels, le dépouillement des questionnaires, les tests de cohérence et de qualité, l'extrapolation des données d'enquêtes à l'ensemble de la population, l'analyse des séries temporelles, le redressement des erreurs ainsi que la diffusion des résultats.

Au cours de l'année passée, nous avons traité les données comptables des entreprises relatives à l'année de référence 2003. Environ 2.400 unités des branches d'activités de l'industrie, construction, commerce, horesca et des autres services, ont fait partie de l'enquête structurelle.

Hormis les travaux habituels, l'unité C3 a entrepris une révision des données d'enquêtes sur toute la période allant de 1996 à 2003. Dans le cadre de cette révision, nous avons effectué une analyse du secteur du transport maritime et fluvial et avons adopté un nouveau traitement des données issues de ce domaine.

En parallèle et en vue de préparer le terrain pour l'adoption d'un nouveau règlement communautaire, à savoir celui concernant les statistiques sur les filiales étrangères, des recherches ont été effectuées sur la structure de l'actionnariat des unités appartenant à des sociétés étrangères. Vu l'envergure de ce travail, il sera poursuivi en 2006.

4 Unité C4 - Statistiques à court terme

4.1 Industrie (hors Construction)

4.1.1 Indices mensuels de l'activité industrielle

En 2005, les indices mensuels de l'activité dans l'industrie ont été calculés sur base 100 en 2000. Il s'agit des indicateurs suivants : production, valeur de la production, emploi, rémunérations, volume de travail presté, chiffre d'affaires et nouvelles commandes. Ils ont été diffusés dans la série B1 des Indicateurs rapides du STATEC.

Un indicateur précoce (indice 'flash') de la production industrielle est disponible six semaines après la fin du mois de référence. Il est diffusé à Eurostat et publié sur le site Internet du STATEC selon les normes SDSS du Fonds monétaire international.

Lors de la programmation, plusieurs tests logiques ou de cohérence avaient été introduits dans l'application ICB2000 (gestion des données et calcul des indices de

l'activité). Des tests supplémentaires sur les valeurs saisies et/ou les résultats calculés ont été introduits en 2005. Il s'agit surtout de tests de cohérence et de signalement des valeurs aberrantes. Ils devraient garantir une amélioration de la qualité des résultats produits.

4.1.2 Indice des prix à la production des produits industriels

Ces indices sont calculés sur base 2000 et ont été diffusés dans la série A3 des Indicateurs rapides du STATEC.

4.1.3 Enquêtes de conjoncture

Les résultats de ces enquêtes d'opinion mensuelles et harmonisées, faites dans le cadre d'un contrat de subventionnement avec la DG ECFIN de la Commission européenne, sont diffusées dans la série J1 des indicateurs rapides du STATEC.

Menées en avril et en octobre de chaque année, les enquêtes de conjoncture sur les investissements réalisés et prévus des unités industrielles sont également entièrement harmonisées au niveau européen.

4.1.4 Statistique de la production industrielle (PRODCOM)

L'enquête PRODCOM a sa base légale dans le Règlement (CEE) n° 3924/91 du Conseil du 19 décembre 1991 relatif à la création d'une enquête communautaire sur la production industrielle. Au Luxembourg - et pour des raisons de simplification administrative – elle est entièrement intégrée dans la statistique mensuelle de l'activité industrielle. Les résultats y découlant (production en unités physiques et en valeur) ne sont pas publiés par le STATEC pour des raisons de confidentialité.

4.2 Construction

4.2.1 Indices mensuels de l'activité

En 2005, les indices mensuels de l'activité ont été calculés à partir de données provenant de la construction (gros-oeuvre et génie civil) et du bâtiment (parachèvement et installations techniques). Il s'agit des indicateurs suivants : production, emploi, rémunérations, volume de travail presté, chiffre d'affaires et nouvelles commandes. Les résultats sont publiés dans la série B2 des Indicateurs rapides du STATEC.

4.2.2 Enquêtes de conjoncture

Les résultats de ces enquêtes mensuelles qualitatives harmonisées, faites dans le cadre d'un contrat de subventionnement avec la DG ECFIN de la Commission européenne, sont diffusées dans les séries J2 des Indicateurs rapides du STATEC.

4.3 Commerce de détail et autres services

4.3.1 Indices du commerce et des autres services

Les indices sur le chiffre d'affaires (mensuel) et l'emploi (trimestriel), sont calculés sur base 100 en 2000 à partir de données administratives disponibles après trois à quatre mois. Les indices du chiffre d'affaires dans le commerce de détail sont publiés dans la série O des Indicateurs rapides du STATEC.

Afin de raccourcir les délais avant de disposer de premiers résultats, des enquêtes mensuelles auprès d'une quarantaine d'unités du commerce de détail (début 2004) et d'une centaine dans les autres services (depuis octobre 2005) ont été lancées. Elles permettront de posséder une estimation satisfaisante des indices du chiffre d'affaires endéans un mois.

4.3.2 Enquête de conjoncture dans le commerce de détail et les autres services

En vue d'une limitation des charges administratives, une enquête de conjoncture trimestrielle qualitative dans le commerce de détail et les autres services a été lancée en janvier 2005 en collaboration de la Chambre de Commerce. Une convention signée entre les partenaires règle en détail les travaux à réaliser. Le STATEC est e.a. en charge de la saisie des données ainsi que du calcul des résultats. Les premiers résultats seront publiés et commentés au cours du premier semestre 2006.

5 Unité C5 – Transports et agriculture

5.1 Transports et agriculture

5.1.1 Transports routiers de marchandises

La mise en route d'un système automatisé pour la gestion des questionnaires (rentrés et rappels) a nettement amélioré la qualité de la statistique.

Si nous avons constaté un accroissement du nombre de questionnaires utilisables, une amélioration nette a également été constatée au niveau des délais des rentrées des données à fournir. Cette amélioration a été rendue possible via une meilleure organisation du service. A l'avenir une même personne s'occupe de la gestion journalière de l'enquête. De ce fait, les données sont vérifiées manuellement dès le retour du questionnaire du point de vue qualité, et en cas de besoin, des renseignements supplémentaires pourront être demandés immédiatement aux sociétés de transports.

L'encodage des 3 premiers trimestres de l'année 2005 a été terminé début janvier 2006 et les données ont été transmises à Eurostat.

5.1.2 Autres activités dans les domaines des transports

Le STATEC assume la fonction de coordinateur pour l'établissement de statistiques dans les autres domaines, tels que le transport par chemin de fer, la navigation intérieure et les transports aériens. A ces fins, le STATEC a renforcé cette coordination en organisant des réunions périodiques avec les institutions responsables pour le développement de ces statistiques et par une participation active dans les groupes de travail d'Eurostat.

Un nouveau règlement communautaire a été finalisé en 2005 et sera mis en oeuvre à partir de 2007

5.1.3 Questionnaire commun dans le domaine des transports

Ce questionnaire qui nous est envoyé annuellement par Eurostat reprend toutes les activités du domaine des transports et les accidents routiers. La collecte des données est une collecte commune d'Eurostat, des Nations Unies et du CEMT.

Depuis 1992, le service assume la responsabilité de fournir les données. Avant le remplissage du questionnaire était de la compétence du service centralisation. Le questionnaire de 2005 sur l'année 2004 est pratiquement prêt pour l'envoi.

5.2 Parc automobile

5.2.1 Immatriculations

L'établissement de l'indicateur mensuel D ne pose pas de problèmes. La coopération avec Sandweiler est très bonne.

5.2.2 Parc automobile

Les données reprenant la situation du parc au 1.1.2005 et au 30.6.2005, ainsi que les nouvelles immatriculations en 2005 sont disponibles. Le problème du nombre des tracteurs agricoles en service n'est toujours pas résolu, du fait que Sandweiler n'a pas encore terminé l'encodage des questionnaires.

5.3 Statistiques agricoles

5.3.1 Recensements nationaux

- Recensement agricole annuel du 15 mai

Il porte sur la superficie des terres de culture, l'effectif du bétail, le parc de machines et les installations agricoles, ainsi que sur la population et la main-d'œuvre agricoles. Les résultats définitifs de 2004 ont été publiés au Bulletin du STATEC No 2/2005.

- Recensement triennal du bétail au 1^{er} décembre

Il porte sur les différentes catégories de cheptel. Les résultats définitifs du recensement de 2002 ont été publiés au Bulletin du STATEC No 4/2003, ensemble avec ceux du recensement agricole annuel. Le recensement de 2005 est en cours et s'achèvera en mai 2006.

5.3.2 Recensements et enquêtes dans le cadre européen

- Structure des exploitations agricoles

Enquêtes effectuées tous les deux à quatre ans dans les pays de la Communauté dans le cadre du projet EUROFARM, couvertes par le recensement du 15 mai. L'enquête de 2005 est en cours et sera terminée en mai 2006.

- Enquêtes par sondage sur le cheptel bovin, ovin, caprin et porcin

Enquêtes effectuées les 1^{er} décembre des années où il n'y a pas de recensement triennal du bétail. Ce dernier sert de base d'échantillonnage. Les résultats servent à l'établissement de prévisions de production au niveau communautaire. Les enquêtes au 1^{er} décembre 2004 ont été achevées à la mi-février 2005.

6 Unité C6

6.1 Statistiques de la société de l'information

Les enquêtes annuelles concernant l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers sont effectuées par TNS-ILRES et celles concernant l'utilisation des TIC et du commerce électronique dans les entreprises sont menées par le CEPS/INSTEAD sous la responsabilité méthodologique du STATEC et selon les critères définis dans le cadre communautaire de l'UE.

Les résultats des enquêtes 2004 ont été publiés dans le Bulletin du STATEC no 3/2005. Les statnews 64/2005 et 4/2006 ont donné un premier aperçu des résultats 2005 concernant l'utilisation respective des TIC par les particuliers et les entreprises. Ainsi les ménages figurent-ils parmi les premiers de l'UE pour ce qui est de la pénétration et de l'usage d'ordinateurs et de l'Internet. Pour ce qui est des entreprises on a pu constater un degré élevé de connectivité, mais une stagnation des ventes en ligne.

Les enquêtes seront répétées pour l'année 2006 sur base du règlement (CE) no 1099/2005 du 13 juillet 2005 de la Commission portant application du règlement (CE) no 808/2004 du PE et du Conseil concernant les statistiques communautaires sur la société de l'information.

Comme par le passé, le STATEC a coordonné la fourniture à EUROSTAT de données statistiques sur les activités de télécommunications.

6.2 Statistiques de la recherche et du développement et de l'innovation

Les enquêtes sur les dépenses de R&D et de l'innovation sont effectuées pour le compte du STATEC par le CEPS/INSTEAD en vertu des règlements no 753/2004/CE de la Commission du 22 avril 2004 mettant en oeuvre la Décision no 1608/2003/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les statistiques de la science et de la technologie et no 1450/2004/CE de la Commission du 13 août 2004 mettant en oeuvre la Décision no 1608/2003/CE du Parlement européen et du Conseil relative à la production et au développement de statistiques communautaires d'innovation.

L'année 2005 a vu la mise à disposition des évaluations des dépenses de R&D des secteurs public et privé ainsi que de celles de l'enquête communautaire sur l'innovation, dite CIS-light, qui a porté sur les exercices 2002 et 2003. Parmi les

principaux résultats on peut retenir que la dépense intérieure de R&D a été de 1,78% du PIB en 2003 contre 1,71% en 2000 et que 29,2% des entreprises occupant 10 salariés et plus ont procédé à des innovations sur la période 2002-2003.

Un chercheur du CRP Henri Tudor a commencé à analyser en profondeur les résultats de l'enquête CIS-light.

En 2005 l'enquête CIS4 qui porte sur les exercices 2002 à 2004 a été préparée et les questionnaires ont été envoyés aux entreprises en février 2006. Les premiers résultats sont attendus pour juillet 2006.

6.3 Tourisme

Un groupe de travail piloté par le Ministère du Tourisme, et auquel le STATEC a activement participé, a rédigé les avant-projets de loi et de règlement grand-ducal concernant la réforme de la fiche d'hébergement. Le point le plus important pour le STATEC dans cette nouvelle loi et le nouveau règlement grand-ducal est l'informatisation de la majeure partie (environ 90%) de la saisie des fiches d'hébergement. Il est en effet prévu d'instaurer un système intégré de transmission des informations du logeur vers le STATEC et la Police Grand-Ducale. Il s'agit ici d'une avancée notable du point de vue de la simplification administrative ciblée vers les entreprises et de l'allègement de leurs charges administratives. Parallèlement le nouveau système permettra une mise à disposition des résultats encore plus rapide. Au niveau du STATEC la réforme apportera une rationalisation des procédures de saisie des données ainsi qu'une amélioration des conditions de travail des agents en charge de l'exploitation des données recueillies.

Comme tous les ans les résultats de l'exercice précédent ont été publiés dans les Bulletins du STATEC No 1/2005 – Tourisme, statistiques d'hébergement 2002-2004 et No 6/2005 – Tourismusvolumen und Reiseverhalten der Wohnbevölkerung des Großherzogtums Luxemburg 2004.

Division D - Statistiques économiques extérieures

1 Objectifs et défis transversaux des statistiques économiques extérieures (SEE)

1.1 Avancement des échéances de publication

Sous la pression des utilisateurs, les organisations internationales, et en particulier Eurostat et la BCE, ont raccourci les délais pour la transmission des résultats. Ces objectifs sont désormais intégrés dans les règlements communautaires régissant l'ensemble des statistiques économiques extérieures (balance des paiements (BDP), commerce extérieur (CEX) et investissements directs étrangers (IDE).

Les statistiques de la BDP et du CEX sont à produire à un rythme mensuel, alors que la statistique des encours d'IDE est annuelle.

Au cours de l'année 2004 toutes les échéances pour la transmission des données mensuelles de la BDP et du CEX ont pu être respectées, en dépit des graves problèmes rencontrés au niveau de la collecte. Les différentes unités en charge de ces statistiques ont dû pallier certaines lacunes par des procédures d'estimation et d'extrapolation.

1.2 Simplification administrative

En 2005 les efforts visant la réduction de la charge statistique ont été poursuivis dans chacun des trois domaines des SEE.

Dans le cadre du CEX, le seuil d'exemption prévu pour le système Intrastat a été relevé à 150.000 EUR (valeur annuelle des exportations ou des importations intra communautaires d'une entreprise). Cette mesure concerne quelque 13% des redevables de l'information qui sont désormais dispensés d'une déclaration mensuelle.

Dans le domaine de l'IDE l'on a également révisé à la hausse les critères déterminant le champ de couverture pour exempter en particulier les PME.

Au niveau de la BDP, des dispenses ont été accordées à des entreprises dont les transactions internationales sont de moindre envergure. En outre, les contacts avec les déclarants directs ont été poursuivis. Un des objectifs en est de dégager des modalités de déclarations simplifiées (et adaptées à la réalité de l'entreprise) sans perte d'information statistique.

Par ailleurs, l'unité BDP a pris en charge le développement d'une méthode d'estimation de rubriques supplémentaires (à partir de données agrégées), afin de ne pas modifier les procédures de déclaration. Cette approche constitue néanmoins une charge supplémentaire pour le compilateur (cf. point 3).

Pour 2006 la démarche auprès des déclarants directs va être poursuivie au niveau de la BDP. Dans le domaine du CEX il est prévu de limiter la déclaration quantitative (masse ou unité supplémentaire) à une seule variable. Par ailleurs, l'on poursuivra le développement et l'adaptation des outils de transmission électronique.

1.3 Qualité statistique et coût de production

Outre le raccourcissement des délais de production (cf. point 1), les utilisateurs revendiquent également une amélioration de la qualité statistique. Un premier aspect au niveau européen a trait à la comparabilité des données des Etats membres. Les efforts d'harmonisation sont menés dans le cadre du Programme statistique européen et se sont concrétisés dans la plupart des domaines par l'implémentation de règlements communautaires.

Plus récemment la Commission a mis en place un système de « monitoring » se traduisant par la réalisation de rapports de qualité à établir dans chaque statistique. Si ce « monitoring » est (en soi) incontestablement une initiative positive, cet exercice n'est pas sans générer un coût au niveau du compilateur qui devra produire toute une série d'indicateurs et de rapports de qualité.

Par ailleurs, les deux autres objectifs (raccourcissement des délais et simplification administrative) sont fréquemment incompatibles avec l'objectif de qualité. L'absence de données de base dans les délais force le compilateur à produire des estimations ce qui réduit la fiabilité des données – donc la qualité. L'introduction de dispenses ou d'autres mesures d'exemption dans le souci de la simplification administrative restreint à son tour le champ de couverture des données de base. Afin de pallier cette lacune, le compilateur doit mettre en place des instruments d'estimation et d'extrapolation.

Il s'ensuit que le maintien, voire l'amélioration de la qualité statistique dans un contexte de réponses tardives et/ou de dispenses (accordées dans le but de simplifier la charge administrative) ne peuvent être assurées par les seules améliorations de la productivité. En l'absence d'un renforcement des ressources, les différents objectifs mentionnés préalablement ne pourront être poursuivis.

1.4 Inclusion des sociétés de participation financière

Dans le cadre BDP et IDE les sociétés de participation financière (holding et soparfi) – plus de 26.000 entités - jouent un rôle particulièrement important. Néanmoins leur couverture statistique est actuellement nettement en retrait. Aussi le STATEC a-t-il initié des pourparlers au niveau ministériel et administratif pour combler ces lacunes par recours à des données administratives.

Des actions dans ce domaine deviennent d'autant plus urgentes que l'impact des transactions via ces sociétés implantées au Luxembourg est substantiel au niveau européen (environ un tiers des opérations totales de l'UE) et mondial (quelque 15%). La qualité des statistiques internationales en est donc directement affectée et les organisations internationales intensifient les pressions à ce sujet.

Outre les défis du côté de la collecte, la division D continue également les efforts du côté méthodologique dans le cadre des révisions en cours au niveau BDP, IDE et CN (FMI, OCDE, BCE et Eurostat) e. a. pour la définition des IDE. A l'heure actuelle ces flux de capitaux « en transit » concernant ces sociétés sont en effet assimilés à des IDE, ce qui hypothèque les analyses économiques et surévalue dans un certain sens les IDE « réels » au Luxembourg (à savoir ceux donnant lieu à une création d'emploi et à une activité de production). Une étude reprise dans le cahier économique n°98 a

fourni un éclairage sur cette problématique. Elle constitue la base d'une présentation à la CNUCED (12 décembre 2005).

1.5 Implications des travaux d'harmonisation au plan international

Au cours des dernières années les efforts d'harmonisation des statistiques économiques extérieures ont été poursuivis par différentes organisations internationales (e. a. Eurostat, BCE, FMI, OCDE, CNUCED). Ces mêmes organisations ont également abordé une série de questions méthodologiques qui se posent par les mutations profondes des relations internationales dans le cadre du processus de globalisation.

L'ensemble de ces travaux qui sont allés en s'accroissant au cours des derniers temps pose des défis majeurs pour assurer le suivi, ceci d'autant plus que dans certains domaines les implications pour le Luxembourg sont non négligeables. Les questions de redéfinition des IDE (cf point précédent) en sont exemple parmi d'autres. Dans ce contexte, les délégués luxembourgeois ont, à plusieurs reprises, dû présenter, expliciter et défendre les spécificités de la situation nationale.

Certaines autres discussions ne soulèvent pas seulement des questions d'ordre méthodologique ou conceptuel, mais ont également des implications sur le système de collecte. De manière générale, ces développements augmentent régulièrement la charge de travail qui ne se résume pas seulement à la préparation des réunions et au suivi du dossier (tâche de plus en plus lourde par les volumes impressionnants de documents à examiner), mais qui se traduit également par un ensemble de réflexions et d'actions visant la transposition des nouvelles dispositions.

1.6 Publication des résultats et études

Toutes les données des SEE sont publiées au plan national au moment de leur transmission aux organisations internationales. Outre la diffusion des résultats par le biais de communiqués, tableaux statistiques et indicateurs, des données plus détaillées sont fournies sur demande aux intéressés.

En 2005 la Division D a également réalisé deux cahiers économiques :

- Le « Rapport sur la compétitivité » cahier économique n°98 (réalisé en coopération avec l'Université du Luxembourg) a repris en première partie une analyse des indicateurs synthétiques de compétitivité. En seconde partie une étude sur les IDE au Luxembourg a mis en exergue certaines particularités : D'une part le rôle prédominant des sociétés de participation financière et d'autres part la place importante des IDE *greenfield*⁶. Cette étude plus descriptive sur la situation au Luxembourg a été complétée par une analyse théorique sur les déterminants des IDE dans une économie de petit espace.
- « Les salariés frontaliers dans l'économie luxembourgeoise » cahier économique n°100 (réalisé en coopération avec le CEPS/Instead). Ce cahier a repris cinq études spécifiques, dont quatre ont été basées (en totalité ou en partie) sur des données collectées dans le cadre d'une enquête commune CEPS/STATEC auprès des salariés frontaliers.

⁶ En résumé, il s'agit de créations de nouvelles entreprises (autres que holdings ou soparfi) par des non résidents ou de participations de non résidents (avec des résidents) à la création d'entreprises au Luxembourg.

Par ailleurs, la division D a également mené une série d'autres études internes dont l'une a fait l'objet d'une présentation lors d'un séminaire économique et d'autres servent de base à l'amélioration de la qualité statistique et/ou à l'affinement des analyses et études macroéconomiques. Le Bulletin en préparation sur la BDP intégrera certains de ces travaux.

Pour 2006 la division prévoit la réalisation du rapport de compétitivité, la contribution à la NDC pour la partie sur les relations économiques extérieures ainsi que la production d'autres études spécifiques.

2 Unité D1 – Commerce extérieur

2.1 Nouveautés 2005

- Simplification administrative

L'unité D1 a relevé les seuils d'exemption - expéditions et arrivées intra-communautaires - de 100.000 à 150.000 EUR. 641 entreprises respectivement 13% des déclarants Intrastat ont pu bénéficier de cette mesure en 2005 et ont été dispensées de la fourniture des déclarations Intrastat.

- Obligations statistiques

La Commission européenne a réduit le délai de transmission des macro-indicateurs de deux jours. Avec effet au 1^{er} janvier 2005 les données agrégées sont à communiquer à Eurostat à t+40.

2.2 Evaluation des objectifs stratégiques 2005

- Résultats statistiques

L'unité D1 est appelée à établir mensuellement les statistiques du commerce extérieur qui font l'objet -et notamment leurs délais de transmission ou de publication- de règlements communautaires ou de conventions internationales (FMI).

Si l'unité D1 est en mesure d'établir les statistiques dans les délais requis, elle accuse toutefois des déficits au niveau de la qualité (contrôles de cohérence) et de l'exploitation des statistiques établies (analyses, études, publications). Cette circonstance s'explique par une sous-dotation manifeste en personnel qualifié. A titre d'exemple, un agent affecté aux contrôles de cohérence des données Intrastat couvre, à l'état actuel en moyenne, les déclarations mensuelles de 1.760 entreprises.

A cela s'ajoute un nombre important de projets « hors cadre » intensifs en temps de travail tels que la refonte intégrale de notre système de production et d'analyse (projet « Reprogrammation) ou de l'Indice des valeurs unitaires. Les agents D1 en mesure de s'investir dans ces projets sont, d'une part, fort limités en nombre et, d'autre part, très impliqués dans les travaux de contrôle et de production des statistiques mensuelles. En conséquence les projets ne peuvent être traités qu'en marge des travaux mensuels ce qui explique leur avancement parfois lent et discontinu.

De manière générale, l'environnement de la statistique du commerce extérieur a fortement évolué au cours des dernières années. Retenons notamment les défis suivants :

- Le renforcement des exigences communautaires (de la part de la Commission européenne et de la Banque Centrale Européenne) en matière de qualité ;
- la réduction progressive des délais légaux de transmission des statistiques aux institutions européennes (Eurostat, BCE) ;
- la globalisation de l'économie luxembourgeoise alourdissant les contrôles et l'analyse des données du commerce extérieur (fusions, commerce intra-firme, transit, import-réexport, trafic « carrousel », opérations triangulaires, obligations statistiques remplies par la société-mère non résidente,...) ;
- un accroissement sensible de la charge de travail depuis l'année 2003

Moyenne mensuelle	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Enregistrements Intrastat	147 468	146 766	145 164	163 308	172 662	177 528
Variation en %		-0,5%	-1,1%	12,5%	5,7%	2,8%

Il est à noter que la simplification administrative introduite en 2005 (hausse des seuils d'exemption de 50%) n'a même pas réduit (mais uniquement ralenti) le rythme de croissance de la charge de travail du côté de la collecte, mais qu'elle a augmenté la charge du côté des travaux d'estimation et d'extrapolation.

- Autres objectifs

Nouvel Indice des valeurs unitaires

Etat du projet : phase de tests

La priorité a été accordée au projet "Reprogrammation", notamment les tests par module effectués par l'unité D1, afin de favoriser un avancement continu des travaux de programmation de l'unité informatique du STATEC. L'achèvement de la révision de l'indice des valeurs unitaires a dû être reportée en 2006.

Tests de l'outil de collecte on-line et la mise en production au plan national

Etat du projet : phase de tests de l'application communautaire

Par rapport à l'itinéraire initial le consultant externe de la Commission européenne accuse des retards de plus d'une année. En effet, le projet communautaire IWF (Intrastat Web Form) est toujours en phase de tests (développement de la version 1.5).

Rappelons que cet outil de collecte devra permettre la réduction de la charge administrative tant pour les déclarants (en offrant aux PME un outil de collecte à technologies modernes) que pour le STATEC (en diminuant e.a. la charge de saisie et les risques d'erreur).

Reprogrammation des applications du commerce extérieur et mise en place de l'architecture informatique

Etat du projet : phase I achevée à 70%

L'envergure du projet (31 applications distinctes), les ressources internes fort limitées ainsi que la révision du cahier de charges (ajout de nouvelles fonctionnalités au système de production visant à améliorer la qualité des statistiques du commerce extérieur) n'ont pas permis de clôturer le projet en 2005.

Le projet « Reprogrammation » est néanmoins réalisé en trois étapes :

Phase I :

La phase I concerne la mise en ligne du nouveau système de collecte (Intrastat), de production (Intrastat) et de publication ainsi que la transmission des données à Eurostat en format GESMES 2.1.

Phase II :

La phase II concerne la configuration et la mise en production de l'outil d'analyse « Business Objects »

Phase III :

La phase III concerne le développement et la mise en ligne des modules Extrastat. Notons que ceux-ci se basent en grande partie sur les développements réalisés en Intrastat.

Mise en vigueur des composantes du plan d'action liées au projet « Reprogrammation »

Etat du projet : en attente

La réorganisation des activités de l'unité se base sur les travaux réalisés dans le cadre de la reprogrammation. Dès lors, cette partie ne pourra être entamée qu'à partir de la clôture des travaux précités.

3 Unité D2 - Investissements directs étrangers

La production des données relatives aux encours de fin d'année 2003 a pu être achevée. Néanmoins, l'unité D2 connaît toujours des difficultés à respecter les délais de production, les principes méthodologiques et les critères de qualité imposés par les organisations internationales en raison du volume accru de données à traiter, dont :

- Le nombre moyen de questionnaires par dossier, qui a constamment augmenté au travers de la période 1995 (1.37 questionnaires) à 2003 (2.30 questionnaires).;
- les mutations fréquentes et la complexité accrue des structures de participation des entreprises nécessitant un travail de contrôle plus long ;
- les nombreuses interventions auprès des déclarants qui invoquent souvent de réelles difficultés à recueillir certaines informations auprès de leurs sociétés affiliées et actionnaires non-résidentes.

L'unité D2 a continué ses efforts de réduction de la charge administrative en établissant un ensemble de critères destinés à dispenser encore davantage de PME de l'obligation statistique en matières d'IDE. En matière de simplification administrative, l'unité offre à ses déclarants la possibilité de transmission des questionnaires par courrier électronique.

Sous cette contrainte des ressources limitées et des retards, certes rattrapés en partie, il faudra faire face à la double exigence de la qualité des statistiques et de la rapidité

de production requise dans le cadre du nouveau règlement européen. Compte tenu, d'une part, de l'évolution continue du nombre des enquêtés et, d'autre part, de l'intérêt croissant pour cette statistique dans le contexte de l'attractivité du territoire économique et de la problématique des délocalisations il est indispensable de renforcer cette unité par du personnel qualifié. Cette qualification est d'autant plus requise en raison du volume de travail et de l'expertise indispensable pour faire face à l'attitude négative des déclarants à l'égard de leur obligation statistique.

4 Unité D3 - Balance des paiements – Collecte

4.1 Nouveautés, Etudes réalisées

- Afin de réduire la charge déclarative, différentes entreprises dont les transactions internationales sont de moindre envergure ont été dispensées de l'établissement des déclarations directes mensuelles sous condition de reprendre la transmission de ces états en cas d'augmentation du volume des opérations traitées avec l'étranger.

- Alors que les organisations internationales ont introduit une subdivision plus fine dans la nomenclature des services, aucune charge supplémentaire et généralisée n'a été imposée aux banques et entreprises. Ces nouvelles obligations ont pu être satisfaites au niveau des services du transport par recours à des informations dégagées lors de sondages ponctuels auprès d'un nombre très limité d'entreprises.

- Les données BdP sur les transactions des institutions européennes avec le Luxembourg qui nous sont livrées par EUROSTAT ont été soumises à un examen critique et une réunion commune sur ce sujet a permis de dégager des pistes pour une amélioration de la qualité des résultats à intégrer en BdP.

4.2 Evaluation des objectifs stratégiques fixés en 2005

- En présence d'un cadre méthodologique harmonisé et par souci de cohérence interne entre les chiffres de la BdP et du reste du monde en comptabilité nationale, une confrontation des résultats en matière de revenus du travail a été réalisée en collaboration avec l'unité C1. En conséquence, les chiffres BdP sont révisés pour tenir compte de différents éléments de la rémunération qui ne sont pas déclarés aux organismes de la sécurité sociale. - Les dispositions nationales relatives à l'application d'une retenue à la source sur les paiements d'intérêts en faveur de bénéficiaires non résidents sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2005. La collecte des données y relatives est réalisée auprès des établissements de crédit depuis cette date et le traitement particulier en matière de balance des paiements a été arrêté.

- La promotion du régime de la déclaration directe générale (DDG càd. notification directe mensuelle par les entreprises au STATEC de toutes leurs transactions internationales) a été poursuivie. Au cours de l'année 2005 plusieurs sociétés ont opté pour ce régime et d'autres envisagent de l'adopter dans les prochains mois. Cette action est accompagnée par des visites sur place et donne lieu dans différents cas à une réduction de la charge déclarative normale pour les entreprises e.a. par l'élaboration en commun de modalités de déclaration alternatives ou par recours à des données facilement accessibles et transmissibles.

5 Unité D4 - Balance des paiements - Production

5.1 Nouveautés 2005

- Des résultats ont été compilés pour 28 nouvelles subdivisions complémentaires pour les échanges internationaux de services. D'une façon générale ces résultats ont été estimés sur base de sondages ponctuels et par recours à d'autres informations existantes mais sans recours à une modification globale du système de collecte. Les obligations découlant du règlement 184/2005 relatif aux statistiques communautaires de la balance des paiements ont été respectées sans augmentation de la charge administrative des déclarants.

- Au 1^{er} juillet 2005 est entrée en vigueur la loi du 21 juin 2005 transposant en droit luxembourgeois la directive 2003/48/CE du 3 juin 2003 en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiement d'intérêts. A partir de cette date des estimations mensuelles sont produites par pays pour la retenue à la source sur les revenus d'épargne sous forme d'intérêts versés à des bénéficiaires effectifs qui sont des résidents fiscaux d'un des 31 pays visés par les dispositions légales en la matière. (Dans la balance des paiements les enregistrements se font sur la base des droits constatés, c'est-à-dire la base des faits générateurs, et non pas sur une base de caisse (budget des recettes de l'Etat)).

5.2 Etudes réalisées 2005

- Afin d'analyser les rétrocessions des sociétés de gestion résidentes (actives dans le secteur OPC) à leur maison-mère (sous forme de services ou de revenus) les états financiers de 323 unités légales ont été saisis et examinés. Ces documents nous ont été mis à disposition par la Commission de surveillance du secteur financier. D'une façon générale on peut dire que les ratios appliqués en matière de balance des paiements ont été confirmés par l'analyse de ces documents comptables.

5.3 Evaluation des objectifs stratégiques fixés en 2005

- L'objectif premier de l'unité étant la production de résultats, il semble utile de mentionner que les 20 échéances (dates) différentes découlant d'obligations internationales ont été respectées toutes, sans exception, de même que les prescriptions en matière de forme de transmission. Les données du site ont été mises à jour lors de chaque publication de résultats au niveau national.

- Nouvelles subdivisions pour les échanges internationaux de services (voir sub nouveautés).

- Fiscalité des revenus de l'épargne (voir sub nouveautés).

- En matière de confrontation des résultats «balance courante» et «compte reste du monde»⁷ - établis, pour partie, sur des sources et des traitements statistiques différents - certains premiers progrès ont été faits notamment dans le domaine des biens, voyages et services financiers. Toutefois les calendriers de production serrés et différents n'ont pas permis de clôturer ces travaux. Un premier constat est cependant manifeste : s'il est vrai que les concepts de base «balance de paiements» et

⁷ le volet concernant la rémunération des frontaliers est abordé au niveau de l'unité D3

«comptabilité nationale» se rapprochent, il n'est pas moins vrai que, pour presque toutes les rubriques analysées, des différences méthodologiques subsistent - méthodologies de référence qui de surcroît sont actuellement sous révision au plan international. Un cas particulièrement délicat est celui du revenu des investissements. En effet, sur base des stipulations de l'accord de coopération BCL-STATEC du 16 janvier 2001 mettant en oeuvre les dispositions de la loi du 28 juin 2000 au sujet de la balance des paiements, c'est la BCL qui est responsable pour l'évaluation du revenu des investissements. Dans ce contexte la BCL applique, en accord avec le BCE, le «creditor principle» qui consiste à dévier les revenus par application de taux de rendements aux stocks évalués au prix du marché, alors qu'au niveau comptabilité nationale on se base sur les écritures réelles issues des données comptables.

- Pour ce qui est de la cohérence entre les différentes séries statistiques en matière d'investissements directs étrangers (IDE) il est procédé à des recoupements entre les flux et les données stocks telles qu'issues de l'enquête IDE (unité D2). Cependant, la source principale de discordance réside dans les opérations réalisées par les sociétés holding/soparfi. En effet, alors que l'enquête IDE ne s'effectue pas auprès de ces entités, les flux recensés pour les besoins de la balance des paiements reprennent ces transactions dans la mesure où elles sont dénouées via le secteur bancaire domestique, respectivement si elles sont publiées au Journal Officiel, recueil des sociétés et associations (apport de participations). Ce dossier est à résoudre à la fois au niveau national (enquête ou source administrative) et au niveau international (inclusion dans les IDE ou exclusion).

- A l'heure actuelle les écritures de contrepartie dans les services de transport comme suite à l'évaluation des importations de marchandises sur une base fab (prix du marché à la frontière douanière de l'économie exportatrice) au départ des données émanant de la statistique du commerce extérieure évaluant les importations à la frontière nationale (caf), ne se font que partiellement et ce sur une base manuelle. Elles se limitent à certains moyens de transport (satellite, conduite). Dans ce domaine des travaux sont en cours au niveau international qui visent à déterminer des ratios par pays et moyen de transport pour le passage caf/fab.

- Au cours de l'année 2005 un inventaire des procédures a été réalisé conjointement avec l'unité D3.